

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

p. 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**lutte**  
**ouvrière**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2217 - 28 janvier 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Inégalité  
devant l'impôt**

**Les très  
riches  
sont les  
moins  
taxés**

p. 3 et 4

**Éducation  
nationale**

**La grogne  
monte**

p. 11

**Médicaments**

**Les effets  
secondaires  
du profit**

p. 5

**Pénibilité  
du travail**

**Un décret  
inacceptable**

p. 6

**Tunisie, Algérie, Egypte, Albanie**

**Les populations  
mobilisées**

p. 8 et 9



## SOMMAIRE

### Leur société

- p 4 ■ Logement : soutien aux militants du collectif Jeudi noir  
 ■ Inégalité devant l'impôt  
 ■ Condamnation de Messier
- p 5 ■ Médicaments : le danger vient du patronat et du gouvernement  
 ■ Le manque de médecins s'aggrave  
 ■ Grosse baisse de revenus chez les retraités
- p 6 ■ 35 heures : les patrons veulent avoir les mains libres  
 ■ Le décret sur la pénibilité  
 ■ Coût du travail

### Enseignement

- p 7 ■ La grogne monte  
 ■ Absentéisme scolaire  
 ■ Lycée Perseigne  
 ■ Lycée Marie-Curie

### Dans le monde

- p 8-9 ■ Tunisie  
 ■ De l'indépendance à la dictature  
 ■ Les populations mobilisées  
 ■ France Télécom : la Tunisie restera-t-elle une bonne affaire  
 ■ Algérie : la manifestation du RCD réprimée  
 ■ Albanie : la colère populaire s'exprime
- p 10 ■ L'assassinat de Patrice Lumumba le 17 janvier 1961  
 ■ Grande-Bretagne : économies sur la sécurité en mer
- p 11 ■ Côte d'Ivoire : Ouattara et Gbagbo amis des riches  
 ■ Mali : augmentation des prix des denrées alimentaires
- p 16 ■ Election présidentielle au Portugal  
 ■ Brésil  
 ■ Allemagne : le scandale de la dioxine

### Dans les entreprises

- p 12 ■ La Poste  
 ■ Distribution du courrier  
 ■ Plate-forme industrielle de Courrier
- p 13 ■ Toyota-Onnaing  
 ■ Renault-Le Mans  
 ■ Conseil général de l'Isère
- p 14 ■ Grand port maritime de Marseille-Fos  
 ■ Fonderie Leroy-Somer Angoulême  
 ■ TI Automotive-Nazelle-Négron  
 ■ Dans les transports
- p 15 ■ SNCF : usagers mécontents  
 ■ Les retards s'accumulent  
 ■ Ter Rhône-Alpes

## • Montreuil (Seine-Saint-Denis)

# « Six heures » pour la régularisation des sans-papiers

Dimanche 23 janvier se sont tenues à Montreuil les « Six heures » de soutien aux sans-papiers qui luttent depuis deux ans pour leur régularisation. Ce sont principalement les grévistes de Manpower, qui ont occupé l'agence de Montreuil pendant une année, qui cette fois-ci ont organisé ce rassemblement où 200 personnes sont venues.

Ils ont annoncé que, depuis le début de la lutte, sur la région parisienne, 6 800 travailleurs sans papiers se sont impliqués dans cette grève, dont 1 500 intérimaires, en particulier d'agences Manpower. À ce jour, le tiers

d'entre eux ont obtenu des papiers, mais pour la plupart à titre provisoire pour trois mois. Et trois mois sont vite passés. Donc le risque de perdre son travail et d'être expulsé est revenu.

À la préfecture de Paris, 1 985 dossiers ont été déposés, mais à peine la moitié ont été examinés par l'administration. Ce n'est pas la priorité des responsables et, du coup, le personnel affecté à ce travail est en nombre insuffisant. C'est un choix délibéré du ministère de l'Intérieur.

Pour la préfecture de Bobigny, il y a également blocage

pour l'examen des demandes et la remise des titres de séjour définitifs. La préfecture fait la sourde oreille pour renouveler les 350 titres de trois mois qu'elle a accordés, sur plus de mille dossiers déposés.

Cependant, malgré les blocages des préfectures et les conditions difficiles de leur lutte, la détermination des grévistes est toujours là et l'entraide toujours présente entre les grévistes, les organisations de soutien et une partie de la population ouvrière de Montreuil.

Correspondant LO

## • Projet d'éoliennes en mer Les usagers paieront

Sarkozy vient de donner son accord à un vaste projet de construction de 600 éoliennes en mer pour un montant de 10 milliards d'euros.

Le vent étant gratuit, on pourrait s'attendre à ce que l'énergie électrique produite par des éoliennes soit bon marché, c'est exactement l'inverse. L'électricité des éoliennes revient beaucoup plus cher que celle en provenance des centrales hydrauliques, thermiques ou nucléaires. C'est encore plus vrai pour les éoliennes implantées en mer.

Les éoliennes ne peuvent exister qu'en étant subventionnées, à la fois pour leur construction et pour leur fonctionnement. En outre la France dispose pour le moment de suffisamment d'électricité (essentiellement d'origine nucléaire), et il n'y a qu'à certaines périodes, par grand froid, que la production est quelquefois limitée et qu'il faut recourir à des importations. Mais en général, par grand froid, il n'y a pas de vent, les éoliennes sont le plus souvent arrêtées et ne servent à rien au moment où on

aurait précisément besoin d'elles.

La grande question est donc : qui va payer la dépense ? Pour le moment ce sont les usagers d'EDF, car le coût de l'électricité éolienne se répercute sur leurs factures. Récemment, EDF a pris prétexte de cette dépense pour augmenter ses tarifs de 2 à 3 %.

Il y a donc là une grande menace d'« aspiration » dans les poches des consommateurs d'électricité, c'est-à-dire sur tout le monde.

André VICTOR

## Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

### Besançon

Samedi 5 février à partir de 16 heures  
 Salle de la Malcombe

### Metz

Dimanche 20 février à partir de 11 h 30  
 CALP (Centre d'activités et de loisirs) de Metz-Plantières

### Montbéliard

Samedi 5 mars à partir de 15 heures

Halle polyvalente La Roselière

### Saint-Nazaire

Samedi 19 mars à partir de 16 heures

Salle Jacques-Brel (Petit-Maroc)

## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière  
 l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière  
 multimédia  
 (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière  
 audio

(version parlée de nos textes)  
 www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information  
 hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

### Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande		

## L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 24 janvier



# « Nul devoir ne s'impose aux riches, L'impôt saigne le malheureux »

(L'Internationale)

On nous répète à longueur de journée qu'il faut se serrer les coudes, que la période est difficile et que tout le monde est logé à la même enseigne !

À la même enseigne ? C'est vite dit ! Des travaux récemment rendus publics par des économistes dont personne

ne conteste ni le sérieux ni la compétence montrent le contraire. Ils constatent en effet que les très riches payent nettement moins d'impôts que les plus pauvres. Ceux qui gagnent plus de 69000 euros par mois – et pour certains beaucoup plus – ne représentent que 0,1 % de la population et ne payent que 35 % d'impôts en moyenne, tous impôts confondus (sur le revenu, TVA, CSG, etc.), alors que tous les autres payent, toujours en moyenne, 45 % de leurs revenus.

Ces chiffres ne constituent pas vraiment une surprise. Personne en France ne peut nier les inégalités devant l'impôt. Ces pourcentages en donnent la mesure. Quand Sarkozy explique qu'il n'est pas question pour lui d'augmenter les impôts, c'est une façon de dire aux riches : « Ne vous en faites pas, même si on procède à une réforme fiscale, cela ne changera rien pour vous ». D'ailleurs, la première mesure envisagée, et c'est tout un symbole, est la suppression de l'impôt sur la fortune, qui profitera essentiellement aux nantis.

Cette inégalité de traitement entre les plus riches et les pauvres ou, pour dire les choses autrement, entre ceux qui tirent profit de l'exploitation et ceux qui subissent, date de très longtemps. Mais elle est encore plus révoltante en cette période de crise. On a pu voir, ces derniers temps, quelques aspects du comportement des exploités. L'affaire Bettencourt ou l'affaire Servier et, il y a quelques jours, l'affaire Jean-Marie Messier ont montré que ces gens-là se comportaient comme des voyous, entre eux mais surtout vis-à-vis de la collectivité. Ce ne sont pas, comme on voudrait nous le faire croire, quelques brebis galeuses égarées dans un troupeau de capitalistes soucieux de l'intérêt commun. Ce sont les façons d'agir de tous les capitalistes, qui n'ont qu'une chose en tête, conserver leurs privilèges et

en conquérir de nouveaux, par n'importe quels moyens, fussent-ils les pires.

Sarkozy et les siens justifient les privilèges fiscaux qu'ils accordent aux riches en expliquant qu'il ne faut pas les faire fuir à l'étranger, eux et surtout leurs capitaux. Quel bobard ! Quels que soient les avantages qu'on leur donne, ils font ce qu'ils veulent de leurs capitaux, en les plaçant là où cela leur rapporte le plus, essentiellement dans la spéculation, c'est-à-dire de la façon la plus stérile et la plus nocive qui soit. Ou encore en les dérochant au contrôle de tous, entre autres de celui du fisc, pour les déposer dans des paradis fiscaux.

Quant à nous faire croire que ces gens-là sont indispensables, c'est un autre bobard. Utile, cette madame Bettencourt ? Que fait-elle d'autre, sinon amasser depuis des années des milliards qu'elle distribue à ses proches comme on distribue des dragées à la sortie d'un baptême ? Utile, ce Servier qui fabriquait un médicament qui s'est révélé un poison mortel ? Utiles ces banquiers-spéculateurs qui ont mené l'économie au bord de la catastrophe et qui continuent de plus belle avec les milliards que les États mettent à leur disposition ? Non, ces gens-là sont des parasites, socialement nuisibles.

L'urgence n'est pas de les amadouer, de leur présenter une carotte que ces rassasiés de la fortune acceptent sans se laisser apprivoiser. L'urgence n'est pas de leur accorder de nouvelles subventions ou privilèges fiscaux.

L'urgence, c'est que la population laborieuse, les travailleurs les empêchent de nuire en les mettant sous contrôle, en vérifiant leurs comptes en banque, leurs carnets de commandes, et y compris leurs projets.

C'est une idée logique, nous diront certains, mais utopique, car ni l'État ni les possédants ne se laisseront faire. Les images qui nous viennent de Tunisie ces jours derniers montrent que ce qui paraissait irrémédiablement bloqué par une féroce dictature peut s'effondrer sous les coups de boutoir des classes populaires et des travailleurs. Et que ce qui apparaissait comme impossible peut devenir réalité en quelques jours.

Arlette LAGUILLER

## • La conférence de presse de Sarkozy Le loup qui veut se faire passer pour un agneau

Lors de sa conférence de presse, Nicolas Sarkozy a laborieusement essayé de convaincre l'opinion que, s'il avait été « silencieux » à l'égard de la dictature de Ben Ali, c'est parce qu'il s'interdisait toute ingérence dans les affaires d'un autre pays. Plus jésuite que lui, tu meurs. Comme si la France des Sarkozy, Chirac et autres se tenait vertueusement à l'écart de ces dictateurs, pendant longtemps amis. Comme si la France, ancienne puissance coloniale, en particulier

en Afrique, ne disposait pas de garnisons militaires dans la plupart de ces pays, en même temps que de réseaux d'influence pour venir en aide aux capitalistes qui occupent une place importante dans leur économie. Contrairement à ce que ce bonimenteur nous répète, la Françafrique, ce n'est pas une vue de l'esprit, c'est une sordide réalité qui a perduré, y compris en Tunisie.

Par ailleurs, il a réaffirmé sa volonté de moraliser la spéculation et d'encadrer les activités

bancaires, sur le ton du « Retenez moi, je vais faire un malheur ». Le fait qu'il nous répète cela depuis des mois sans que rien ne se passe ne l'empêche pas de jouer les matamores. Sur ce terrain, il est d'autant moins crédible que c'est sa politique qui procure les milliards dont les banques se servent pour spéculer.

Communiqué  
de Nathalie ARTHAUD  
Le 24 janvier 2011

### Cercle Léon Trotsky

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour sujet :

## Les religions, l'athéisme, et le matérialisme

Vendredi 28 janvier  
à 20h30

Espace Paris-Est Montreuil  
128, rue de Paris – Montreuil  
(Seine-Saint-Denis)

Métro : Robespierre (ligne 9)  
Participation aux frais : 3 euros

## • Logement

# Soutien aux militants du collectif Jeudi Noir



Des militants de Jeudi Noir et Nathalie Arthaud devant l'immeuble occupé, avenue Matignon.

Nathalie Arthaud est allée apporter jeudi 20 janvier son soutien et celui de Lutte Ouvrière aux militants du collectif Jeudi Noir qui occupent un immeuble de bureaux dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris, au 22, avenue Matignon.

Ce bâtiment, qui appartient à la compagnie d'assurance AXA, était inoccupé depuis des années, tout comme des milliers d'immeubles de bureaux à Paris. Par leur occupation, les militants de Jeudi Noir dénoncent cette situation alors qu'au même moment des milliers de personnes

sont sans abri. Ils veulent que les bureaux soient transformés en logements pour étudiants et jeunes actifs mal logés.

Malgré la trêve hivernale, le groupe AXA a demandé au tribunal d'instance de Paris l'expulsion du bâtiment. L'audience a été reportée au 4 février.

Bien des salariés d'AXA sont solidaires de cette action, le personnel vit d'ailleurs au quotidien cette politique de spéculation immobilière. AXA a ainsi vidé de nombreux immeubles de bureaux sur Paris, dernièrement l'immeuble de

Saint-Lazare, pour transférer les services en banlieue, à Nanterre ou à Val-de-Fontenay. Cela entraîne pour nombre de salariés des transports encore plus longs dans des conditions pénibles.

Mais pour AXA, un immeuble vide et inutilisé semble un placement susceptible de profits considérables dès lors qu'il est emporté par la spéculation immobilière. C'est ce que met en évidence l'action des militants de Jeudi Noir.

Correspondant LO

## • Condamnation de Messier

# Un PDG escroc, c'est monnaie courante

**PDG jusqu'en juillet 2002 de la Générale des eaux devenue Vivendi, Jean-Marie Messier vient d'être condamné par le tribunal correctionnel de Paris à trois ans de prison avec sursis et 150 000 euros d'amendes pour « diffusion d'informations fausses ou trompeuses » sur la santé financière de cette société.**

Il devra indemniser quelque deux cents actionnaires à l'origine de la plainte. Le jugement a également reconnu un abus de bien social, en lien avec un parachute doré de 20,5 millions d'euros, qu'il avait finalement abandonné pour faire cesser les poursuites engagées contre lui aux États-Unis.

À la fin des années 1990, la Générale des eaux avait déjà étendu son emprise au traitement des déchets et aux transports en commun. Elle disposait d'un confortable matelas financier, qui reposait sur la rente, constamment revalorisée, que lui payaient depuis des décennies les collectivités

locales et les usagers pour le traitement et la distribution de l'eau. Ce matelas financier avait permis à ses dirigeants de satisfaire leur fringale d'achats dans un tout autre secteur, celui des médias et d'Internet, dont les valeurs augmentaient alors de façon spectaculaire. Tandis que France Télécom achetait Orange en Grande-Bretagne, la Générale des eaux, rebaptisée Vivendi, fusionnait avec le groupe canadien Seagram, qui détenait entre autres les droits de production de musique et de cinéma des studios Universal à Hollywood. Les activités spéculatives des dirigeants de Vivendi, dont Jean-Marie Messier, consistait à acheter, à prix d'or, des sociétés... sans pratiquement rien avoir à déboursier car les paiements étaient effectués principalement en actions dont la valeur était censée augmenter indéfiniment. Mais quand la « bulle Internet » éclata, les banques commencèrent à exiger des paiements comptants. Les actionnaires de Vivendi, satisfaits de Messier tant que la spéculation jouait à

la hausse, se retournèrent alors contre lui. Somme toute, la valeur d'un Messier varie aussi au gré des fluctuations du marché. En juillet 2002, les actionnaires obtinrent son départ et ceux qui n'avaient pas revendu à temps leurs actions multiplièrent les plaintes à son encontre.

Le récent jugement précise qu'en décembre 2000 Messier avait affirmé que la branche média de Vivendi allait être « nette de dette », une déclaration « particulièrement trompeuse » car la dette effective de l'ensemble du groupe se montait à 35 milliards d'euros ! Mais qu'importe, trois mois avant son départ Messier tenait toujours des propos rassurants, demandant aux actionnaires de ne pas s'inquiéter car les sacrifices imposés aux salariés ainsi qu'aux clients ou aux usagers rembourseraient la dette.

Jongler avec la réalité, en un mot bluffer sur la situation réelle afin de modifier les cours des actions, c'est la spéculation... qu'on appelle aussi escroquerie.

Jean SANDAY

## • Fiscalité

# L'inégalité devant l'impôt, reflet de l'inégalité sociale

Trois économistes considérés comme proches du Parti Socialiste, dont le plus connu est Thomas Piketty, viennent de publier un livre de 135 pages intitulé *Pour une révolution fiscale*, qui dénonce l'inégalité des Français face à l'impôt.

Plus les Français sont riches, constatent-ils, moins ils payent d'impôts. Les 50 % des Français aux revenus les plus modestes doivent en effet acquitter une imposition d'environ 45 % à 50 % en moyenne, en prenant en compte non seulement l'impôt sur le revenu mais aussi la CSG, la TVA et autres cotisations. En revanche, le 0,1 % des plus riches (50 000 adultes), qui gagnent plus de 69 000 euros par mois, ne sont soumis qu'à un taux d'imposition de 30 à 35 %. Selon une étude du Crédit Suisse, signale un des auteurs, la France serait le pays d'Europe qui compte le plus de résidents millionnaires.

Si, au début du 20<sup>e</sup> siècle, l'impôt sur le revenu avait été lancé, disaient ses promoteurs, dans un souci de réduire les écarts de revenus en taxant les plus riches, il y a bien longtemps que ceux-ci ont réussi à échapper à cet impôt, soit partiellement, soit pour certains quasi totalement, grâce à la multiplication des mécanismes de défiscalisation et des niches fiscales. Résultat : au cours des vingt dernières années, le produit de l'impôt sur le revenu a été divisé par deux de ce fait.

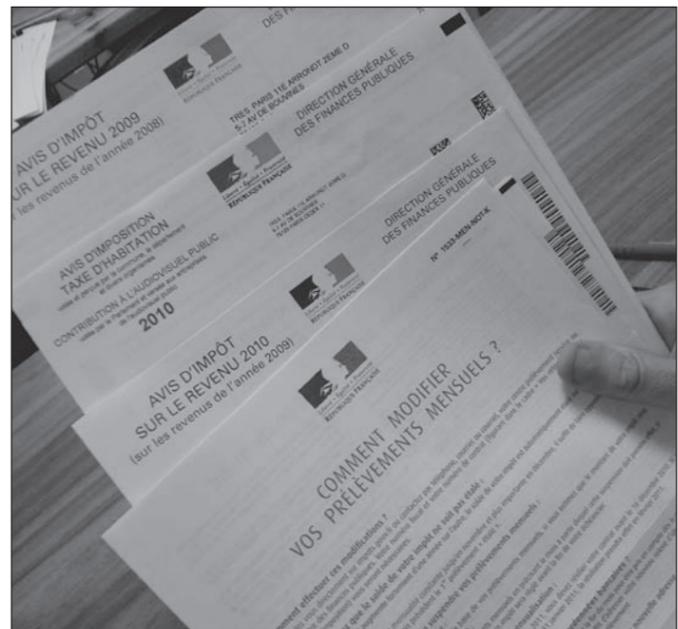
En ce qui concerne le patrimoine national, 10 % des plus riches en concentrent désormais 62 %. En conséquence,

50 % des Français, les plus pauvres, disposent d'un patrimoine moyen, par adulte, de 14 000 euros, tandis que 1 % des plus aisés dispose d'un capital moyen par adulte de 4 368 000 euros. C'est le triomphe de l'inégalité.

Pour tenter de la réduire, les auteurs proposent de fusionner en un seul impôt l'actuel impôt sur le revenu, la CSG, une partie des taxes existantes, le prélèvement libérateur, la prime pour l'emploi et le bouclier fiscal et ainsi d'aboutir à une imposition de 40 % pour les 10 % les plus modestes et de 51 % pour le 1 % des plus riches. En théorie, il s'agirait de ne plus taxer uniquement les salariés mais aussi une partie (une partie seulement !) du capital. Selon leurs calculs, les impôts des 3 % les plus riches augmenteraient et les impôts de 97 % des Français baisseraient. Et, bien sûr, ils souhaitent que le Parti Socialiste inscrive ces propositions dans son programme.

A en juger par l'attitude prise dans le passé par les gouvernements socialistes, qui avaient plutôt allégé l'impôt des riches et alourdi celui des moins nantis, on peut parier que ce n'est pas demain la veille que le capital et les riches seront taxés comme il se doit.

Jacques FONTENOY



### • Médicaments

# Les effets secondaires du profit

**Le scandale du Mediator a entraîné une mise en cause des conditions de mise sur le marché et de surveillance des médicaments. Dans ce contexte, le ministre de la Santé, Xavier Bertrand, a promis pour la fin du mois de janvier un bilan sur l'efficacité et la nocivité éventuelle de 76 médicaments. Personne ne sait précisément de quels médicaments il s'agit.**

Il existe déjà depuis 2007 une liste de 59 médicaments sous la surveillance de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé. La revue médicale *Prescrire*, qui a été une des premières à réclamer l'interdiction du Mediator, dénonce de son côté trois médicaments qui ne figurent pas sur cette liste déjà publiée. Jusqu'à présent le ministre n'a pas parlé d'interdire ni même de suspendre un seul d'entre

eux et ses grandes déclarations pourraient bien n'être qu'un écran de fumée.

Le Mediator était un médicament détourné de son rôle et qui présentait des risques rares, mais graves. Les médicaments incriminés aujourd'hui peuvent être efficaces mais présenter trop d'effets secondaires ou ils peuvent être trop chers par rapport à des médicaments aussi efficaces. Conserver ou

non certains de ces médicaments est un choix difficile mais il serait nécessaire de le faire

Soumis aux intérêts des actionnaires de l'industrie pharmaceutique, les autorités sanitaires sous le contrôle de l'État ne se sont pas uniquement souciées de la santé publique dans leurs choix. Il est probable qu'une partie des médicaments actuels ont obtenu leur autorisation de mise sur le marché dans les mêmes conditions que le Mediator. Alors, comment faire confiance aux mêmes organismes et dirigeants politiques pour mettre de l'ordre dans tout cela?

Jean POLLUS



### • Santé

# Le manque de médecins s'aggrave

**L'Association française de pédiatrie ambulatoire, qui représente une grande partie des médecins pédiatres travaillant dans le secteur libéral, a déposé une pétition au ministère de la Santé pour protester contre le manque de pédiatres: il n'y a en France qu'un pédiatre pour 5 300 enfants.**

L'association réclame qu'on forme 600 nouveaux pédiatres par an au lieu de 280 actuellement car, dans certains endroits, la situation devient véritablement dramatique. En Haute-Loire, par exemple, il ne resterait plus qu'un seul pédiatre libéral, âgé de 63 ans.

Mais les pédiatres ne sont pas les seuls médecins à manquer dans le pays. Dans les années soixante-dix, le gouvernement a décidé d'instaurer un numerus clausus à l'entrée des études de médecine. Il voyait là une bonne façon de réaliser des économies dans le domaine de la santé: moins de médecins signifie forcément moins de prescriptions. Bien sûr, cela entraînait également une

dégradation des soins, mais cet aspect de la question n'a visiblement jamais été prioritaire pour tous les gouvernements qui se sont succédé depuis. La plupart des organisations corporatistes du monde médical ont approuvé ce quota. C'était pour ces médecins la garantie d'avoir des patients de plus en plus nombreux et donc des revenus en augmentation.

Le nombre de places au concours de médecine est passé de 8 500 dans les années soixante-dix à 3 500 en 1992, puis il a remonté à 4 000 en 2000. À partir de là, les médecins formés dans les années 1960 ont commencé à partir en retraite et la pénurie médicale s'est brusquement aggravée. Le

gouvernement s'est donc enfin décidé à remonter le numerus clausus significativement: il est à 7 400 cette année. Mais c'est insuffisant et de toute façon trop tardif. Depuis 2005 le nombre de médecins en activité diminue et les études de médecine durant plus de dix ans, il ne devrait commencer à remonter qu'après 2020.

Un autre aspect de cette pénurie organisée est qu'elle n'est pas identique partout en France et n'affecte pas de la même manière

toutes les spécialités. Le gouvernement fixe également le nombre d'étudiants dans chaque branche et répartit ainsi la pénurie globale entre les spécialités. Modifier cette répartition ne revient aujourd'hui qu'à déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Les pédiatres ont de bonnes raisons, concernant les intérêts de la collectivité, de dénoncer leur nombre insuffisant, mais il est regrettable qu'ils ne dénoncent pas le manque global de médecins et la politique qui a

conduit à cette situation. Aujourd'hui, il serait nécessaire de supprimer le numerus clausus et, en attendant que cette mesure fasse son effet, il faudrait organiser une meilleure répartition géographique et par spécialité des médecins existants. Et cette répartition devrait tenir compte avant tout des besoins sanitaires de la population et non d'un quelconque souci d'économie ni des intérêts corporatistes de certaines catégories de médecins.

J. P.

## Santé, pauvreté, inégalité

Un rapport de l'Observatoire régional de la santé révèle qu'en Île-de-France, où vivent 11 millions d'habitants, l'espérance de vie et l'état de santé varient d'un département à l'autre.

Dans un cas extrême, on vit sept ans de moins

en moyenne dans une ville pauvre que dans une cité huppée située à quelques kilomètres de là. Autre exemple: en Seine-Saint-Denis, le taux de mortalité infantile est de 5,7 ‰, contre 3,6 ‰ pour l'ensemble du pays. Ce département compte aussi le

plus fort taux de personnes atteintes de tuberculose ou de diabète, et le nombre d'enfants vivant dans un entourage pauvre y est de 33,4 %, près de trois fois plus que dans les Yvelines.

La pauvreté, mère de bien des maux!

### • Nos lecteurs écrivent

# Grosse baisse de revenu chez les retraités!

2,8 % en moins sur ma retraite Sécurité sociale, c'est une nouvelle diminution de revenu que je viens de subir ce mois de janvier. Elle s'ajoute à celle causée par l'augmentation de mon impôt sur le revenu en 2010.

Mon revenu annuel est de 17 000 euros, mais je n'avais pas payé d'impôt en 2009 car je bénéficiais de la demi-part pour

les parents isolés ayant eu un enfant. Cette « niche fiscale » étant supprimée, je vais subir une augmentation progressive de mon impôt. En 2010 j'ai payé 120 euros et au final, en 2012, je devrai payer plus de 800 euros.

Mais, du même coup, le taux de la CSG prélevée sur ma retraite Sécurité sociale qui était de 3,8 % parce que je ne

payais pas d'impôt, est passé à 6,6 % ce mois-ci, d'où les 2,8 % de moins sur ma retraite. Au total, à partir de 2012, cela devrait me faire perdre plus de 1 000 euros par an!

Pas de doute, il y aura encore plus de retraités dans la rue lors des prochaines manif!

C. L. Marseille

### Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 133 (février 2011)

- Comment les industriels de l'automobile maintiennent leurs taux de profit
- La Côte d'Ivoire entre deux présidents
- Haïti  
Crise électorale sur fond d'épidémie de choléra
- Chine  
L'économie d'une grande puissance?
- Comment la spéculation financière mène des pays pauvres à la famine
- États-Unis

La privatisation de l'école: une attaque contre la classe ouvrière

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,58 euro

## • 35 heures

# Les patrons veulent avoir les mains libres

**Mardi 18 janvier, Laurence Parisot a attaqué une nouvelle fois les 35 heures, s'engouffrant dans le débat sur cette question lancé par le socialiste Manuel Valls. Les 35 heures «ça fait peur», selon elle, et ce serait «extrêmement négatif» pour l'économie.**

La patronne du Medef a carrément proposé de supprimer la durée légale du travail, durée unique théoriquement applicable à toutes les entreprises, pour la remplacer par une durée «conventionnelle» variable,

fixée «par branche ou par entreprise». Une telle mesure reviendrait en fait à systématiser une pratique qui s'est développée depuis déjà deux ans, puisqu'en cas de signature d'un accord d'entreprise, depuis 2008, il est devenu possible de déroger à la durée légale du travail.

Elle a proposé également de remplacer la mention d'une durée «hebdomadaire» du travail par une durée «mensuelle, trimestrielle ou annuelle». En réalité, il s'agit de pouvoir faire travailler plus librement encore les salariés. En effet, l'annualisation du temps de travail est

déjà inscrite dans la loi, mais avec un plafond de 1 600 heures par an maximum, correspondant à la moyenne de 35 heures par semaine, et le paiement en heures supplémentaires en cas de dépassement. En faisant sauter les 35 heures, les patrons veulent aussi faire sauter ce plafond.

Ainsi, en combinant la suppression d'une durée légale unique du travail et son remplacement par des accords entreprise par entreprise, avec l'établissement du contrat de travail sur la base d'une durée mensuelle, trimestrielle ou

annuelle plutôt qu'hebdomadaire, le patronat pourrait disposer des travailleurs à son gré, les faire travailler plus longtemps sans se soumettre à une quelconque procédure, quand ça l'arrange et sans plus avoir à payer d'heures supplémentaires ni à accorder de RTT.

Et pourtant, le Medef a beau pleurer aujourd'hui contre la loi instaurée en 2000 par Martine Aubry, alors ministre du Travail, les patrons en ont bien profité. Car après avoir touché des subventions lors du passage aux 35 heures, sans obligation d'embauche en contrepartie, ils

ont largement utilisé la flexibilité instituée par la loi pour accroître l'exploitation.

Alors, non seulement il ne faut pas leur laisser les mains libres pour revenir en arrière, mais il faudrait commencer par imposer que 35 heures, ce soit effectivement cinq fois 7 heures par semaine. En cette période de crise, c'est au patronat de prendre sur ses profits pour embaucher et partager le travail entre tous, pas aux salariés de travailler toujours plus.

Pierre MERLET

## • Le décret sur la pénibilité

# Inacceptable !

**Le gouvernement a publié son projet de décret concernant la pénibilité, précisant à quelles conditions un certain nombre de salariés pourront prétendre à partir toujours à 60 ans, et ne pas subir l'allongement progressif, jusqu'à 62 ans, imposé à tous les autres salariés. En fait, vu les conditions draconiennes, très peu de salariés seront concernés.**

La notion de pénibilité avait beaucoup été discutée l'automne dernier, pendant le mouvement contre la réforme des retraites. Les syndicats, la CFDT en particulier, l'avaient mise en avant. Le gouvernement avait donné, en première intention, sa

définition de la pénibilité : dans la première version de la loi sur les retraites, il exigeait de justifier d'un taux d'invalidité de 20 % minimum pour avoir droit de partir à 60 ans, un peu plus tôt que les autres. Puis royalement, Sarkozy et Woerth avaient accepté d'étendre cette possibilité à tous ceux qui avaient au moins 10 % de taux d'invalidité.

Mais les décrets d'application, en ajoutant de nouvelles conditions, restreignent de manière considérable cette mesure. En effet, ceux qui souffrent d'un taux d'incapacité compris entre 10 et 20 % devront justifier de dix-sept années d'exposition à l'un des facteurs de pénibilité définis dans les décrets : port de charges lourdes, travail de nuit,

exposition à des produits dangereux, etc. Et dix-sept ans, c'est très long.

La CGT parle de décrets «inacceptables», et déclare : «Dix-sept ans, c'est bien plus de temps qu'il n'en faut pour qu'une personne soit cassée par son travail.» La FNATH, l'association des accidentés du travail, se «demande bien qui va pouvoir bénéficier de ce dispositif». Le chiffre de 30 000 salariés concernés, avancé par le gouvernement, est sans aucun doute très exagéré.

Et même pour ceux qui



atteignent le taux d'incapacité de 20 %, le décret a durci la loi, puisqu'il exige que 10 % au moins de l'invalidité relève d'un seul et unique accident du travail ou d'une seule maladie professionnelle.

Enfin, et ce n'est pas le moins arbitraire, une commission sans représentant des salariés, avec parmi ses cinq membres un

directeur de la caisse de retraite et un médecin conseil de l'Assurance maladie, sera chargée d'accepter, ou de refuser, l'entrée du salarié dans ce dispositif.

Et rappelons-le, ce dispositif ne permettra que de partir à 60 ans, c'est-à-dire à l'âge «normal» de départ à la retraite en 2010.

Bertrand GORDES

## • Coût du travail

# De nouvelles attaques en perspective

Le gouvernement va engager une discussion sur le coût du travail. Un institut économique propatronal, le COE-Rexecode, a remis un rapport au ministre de l'Industrie, Éric Besson, dans lequel il compare le coût du travail en France et en Allemagne. Une conférence nationale de l'industrie, CNI, va réunir les représentants du patronat, des syndicats et des parlementaires pour trouver les moyens de réduire, disent les économistes, l'inégalité entre ces deux pays.

Pour cela, les futurs participants à cette conférence proposent de réduire de 5 % à 10 % le coût du travail. Et Parisot, représentante du Medef, ministres et parlementaires de droite se demandent comment s'y prendre pour alléger ce qu'ils appellent les charges

patronales sans pour autant créer d'inflation, sans provoquer la colère des salariés, et sans trop heurter les dirigeants syndicaux.

Parisot se plaint comme à son habitude que «le taux de charge en France est le plus élevé des pays de l'Union européenne». Elle envisagerait bien une augmentation de la TVA, c'est-à-dire un impôt sur la consommation qui touche y compris les salariés et les chômeurs. Elle envisagerait aussi une augmentation de la CSG, payée par tous : salariés, retraités...

Quant à Éric Besson, il marche sur des œufs. Il doit éviter de contrarier Sarkozy et les industriels mais éviter aussi que les salariés réagissent. Besson, ce fidèle de Sarkozy,

oscille entre une augmentation de 2 % de la TVA qui rapporterait de 10 à 12 milliards d'euros et une «TVA sociale» ou «TVA emploi» qui serait une des réponses possibles.

Et tout ce beau monde conclut qu'il faut, pour aligner la compétitivité en France sur celle de l'Allemagne, remettre en cause les 35 heures et augmenter le temps de travail. Le COE suggérerait une négociation entreprise par entreprise. En clair, cela signifierait, si ses vœux devenaient réalité, la fin des conventions collectives pour réduire les salaires, le pouvoir d'achat.

Du côté du monde du travail un seul choix : refuser ce plan du patronat, des riches et du gouvernement à son service.

Claire DESPLANTES

## • Annemasse (Haute-Savoie)

# Des Prud'hommes en manque de personnel

En 2004, la réforme de la carte judiciaire s'était traduite par la fermeture du tribunal des prud'hommes de Thonon-les-Bains, aussitôt absorbé par son homologue d'Annemasse.

Les dossiers ont suivi (il y en a maintenant 650 déposés annuellement) mais pas le personnel. Il n'y a que deux personnes dont une à temps partiel, au lieu des cinq nécessaires.

Pour protester contre cette situation, les syndicats de Haute-Savoie ont appelé

à un rassemblement samedi 15 janvier, pour la séance de rentrée des Prud'hommes, et les élus prud'homaux refuseront de siéger dans les trois tribunaux des prud'hommes du département pendant le mois de janvier.

Toujours moins de services utiles et même, dans ce cas, indispensables à la population laborieuse : c'est le credo d'un gouvernement tout au service des puissances d'argent.

Correspondant LO

## • Mauvais coups portés à l'éducation

### La grogne monte

Samedi 22 janvier, enseignants et parents d'élèves ont manifesté dans une cinquantaine de villes de France pour protester contre la dégradation programmée de l'enseignement.

La rentrée de septembre 2011 s'annonce catastrophique, avec 16 000 nouvelles suppressions de postes, touchant surtout les écoles et les collèges, là où s'apprennent les bases, alors que l'on attend 45 000 élèves de plus. Cela va se traduire par des fermetures

de classes ou d'écoles et, par contre-coup, l'augmentation des effectifs par classe, alors que certaines comptent déjà plus de 30 élèves, voire 40 pour des classes de lycées. À cela s'ajoutent la disparition progressive des Rased, ces réseaux d'aide aux élèves en difficulté, la baisse du nombre d'assistants de vie scolaire, pourtant indispensables, surtout dans le primaire, la fin de certaines options dans les collèges et lycées. Dans une telle situation, les nouveaux enseignants sans

formation sont littéralement lâchés dans ce qui peut parfois s'apparenter à une arène, d'autant que les établissements classés ZEP risquent de perdre les quelques moyens supplémentaires dont ils bénéficient encore.

Même si la participation aux manifestations de samedi a été mitigée, les enseignants et les parents d'élèves supportent de moins en moins cette dégradation d'un service public indispensable. Les plus atteints par ces restrictions budgétaires



sont comme à chaque fois les enfants de milieu populaire, eux qui concentrent déjà les difficultés économiques et

pour qui le seul moyen d'accéder à la connaissance et à la culture est l'école.

Marianne LAMIRAL

## • Absentéisme scolaire

### Frapper les parents ou inciter les élèves à fréquenter l'école ?

Le décret d'application de la loi qui supprime les allocations familiales aux parents dont un enfant aurait des absences injustifiées à l'école vient d'être publié.

Lorsqu'un élève a plus de quatre demi-journées d'absence sans justificatif dans le mois, l'inspecteur d'académie envoie dans un premier temps un courrier aux parents. Si cela se renouvelle, il doit alors saisir la Caisse d'allocations

familiales qui retiendra sur ses versements un pourcentage correspondant au nombre d'enfants absentéistes.

Cette loi est d'autant plus injuste qu'elle va frapper les plus pauvres, car si un enfant de cadres supérieurs sèche les cours, les parents auront encore de quoi boucler leurs fins de mois. Elle vise en fait les familles qui, accumulant les problèmes – chômage, bas revenus, exclusion sociale – n'arrivent

plus à contrôler leurs enfants. Leur enlever tout ou partie de leurs allocations, indispensables pour se loger et se nourrir, va les enfoncer encore un peu plus sans rien régler.

En outre, quatre demi-journées d'absence injustifiée dans le mois, c'est peu : il suffit d'être en retard d'une heure pour se voir gratifié d'une demi-journée d'absence. C'est souvent le cas de lycéens qui, pour aider

leur famille, travaillent parfois tard le soir et ont une panne de réveil le lendemain matin. Et qu'en est-il des parents qui gardent un jour ou deux leur enfant car il est fiévreux, sans qu'il soit nécessaire pour autant de consulter un médecin ? Ou des lycéens qui font grève ?

Le gouvernement prétend ainsi lutter contre l'absentéisme scolaire, prélude à la délinquance. Mais dans le même

temps il réduit le nombre de classes, notamment dans les lycées professionnels qui accueillent beaucoup d'élèves en rupture de ban et tentent de les réinsérer dans un cycle scolaire.

L'absentéisme scolaire est un réel problème contre lequel se bat sans arrêt l'ensemble du personnel éducatif. Mais ce n'est pas en frappant les plus démunis qu'il sera réglé.

M. L.

## • Lycée Perseigne – Mamers (Sarthe)

### Une grève d'avertissement

Les enseignants de la SEP, section d'enseignement professionnel, du lycée public de Mamers viennent de réagir par la mobilisation et la grève à la décision prise par le recteur de l'académie de Nantes de fermer le CAP ébénisterie à la fin de l'année scolaire.

Une des plus anciennes du lycée, cette formation délivre en deux ans le diplôme d'ébéniste à des élèves en général motivés. L'enseignement est assuré par trois professeurs, dont deux contractuels.

C'est au cours d'une réunion académique, associant les représentants de la Région, des syndicats d'enseignants et des parents d'élèves, que le recteur a présenté ce projet de fermeture qui ne tient compte ni des élèves ni du personnel. Heureusement, l'information a été rapidement dévoilée et communiquée par des voies syndicales aux principaux concernés. Aussitôt, les 35 enseignants que compte la SEP ont réagi et ont fait grève à 60% le lundi 10 janvier, et autant le lendemain.

La semaine précédente, ils étaient allés au contact de la population de la ville de Mamers, interpellant les pouvoirs locaux. Ils avaient aussi profité de la présence de Fillon, venu le 8 janvier à Mamers rendre visite aux élus locaux, pour

se faire entendre et troubler la cérémonie. Du coup, une réunion a dû être organisée en urgence avec un membre du cabinet de Fillon, le rectorat et la sous-préfète.

Les arguments avancés par le rectorat respirent le mépris social. « À quoi bon une section d'arts dans une ville comme Mamers, où personne n'a les moyens d'acheter des meubles ouvragés. Que les élèves aillent donc en apprentissage ! », aurait déclaré un de ses membres, qui pointait également la diminution très relative du nombre d'élèves dans cette section cette année. Quand il s'agit de faire des économies, tous les arguments sont bons

Les enseignants ont reçu un accueil favorable de la population locale, très sensible à toute suppression de postes ou d'activité depuis la fermeture de Moulinex encore dans tous les esprits. Leur lutte contre la suppression de cette section rejoint aussi celle des salariés du centre hospitalier menacé de fermeture depuis longtemps.

Après deux jours de grève bien suivis, les enseignants ont le sentiment d'avoir répondu au rectorat comme il se doit. S'il s'entête, tout le monde est prêt à ressortir les banderoles.

Correspondant LO

## • Lycée Marie-Curie – Nogent-sur-Oise (Oise)

### Les suppressions d'emplois doivent cesser !

Au lycée Marie-Curie à Nogent-sur-Oise, qui compte environ 2 000 élèves, quatorze contrats uniques d'insertion (CUI) sur dix-neuf n'ont pas été reconduits au retour des vacances de Noël, ce qui signifie concrètement une diminution de l'encadrement assuré par des adultes. Au ménage et à la cantine, les postes supprimés occasionnent une surcharge de travail pour ceux qui

restent. La disparition de huit postes à la vie scolaire s'ajoute à de précédentes suppressions d'emplois en septembre. Aussi les surveillants sont-ils moins nombreux dans les couloirs, dans la cour, pour comptabiliser les élèves absents ou pour assurer des permanences en cas d'absences d'enseignants dans un établissement pourtant classé en zone de prévention de la violence.

À l'échelle des établissements de l'Oise, 186 CUI disparaissent sur ordre du ministère de l'Éducation nationale. Des travailleurs sont ainsi jetés à la rue et les jeunes, notamment de milieu populaire, en sont réduits à des conditions d'études dégradées. Une situation inadmissible.

Correspondant LO

## • Enseignement

### Les contrats aidés remplacés par le privé !

Le gouvernement a décidé au mois de novembre 2010 l'arrêt du recrutement et du renouvellement des contrats aidés dans les collèges. En Isère, ces emplois aidés représentent en moyenne chaque année 233 postes, affectés à l'accueil, à l'entretien ou à la restauration.

Ainsi, suite à ce scandaleux désengagement de l'État, les contrats aidés doivent

brusquement quitter les établissements scolaires, faute de financement.

Le Conseil général de l'Isère a donc envoyé à tous les chefs d'établissement une lettre déplorant ce désengagement. Il propose à tous les établissements qui en feront la demande « une somme équivalente à la part des salaires financée jusqu'alors par le Conseil général au titre de ces

emplois ». Il donnera, jusqu'au 30 juin 2011, la somme de 487 euros par mois par emploi aidé supprimé pour recourir, si besoin est, à des « prestations externes ».

Voilà à quoi aboutit le désengagement de l'État, à faire appel au privé pour assurer des tâches qui devraient être celles d'un service public.

Correspondant LO

• Tunisie, Algérie, Égypte, Albanie

## Les populations mobilisées

De jour en jour, la situation évolue en Tunisie, mettant en évidence les antagonismes plus ou moins clairement formulés entre les différentes forces en présence. Et depuis trois semaines, pas seulement en Tunisie, mais au-delà. L'Algérie, où une manifestation a contraint le gouvernement à mobiliser massivement ses forces de répression. Jusqu'à l'Albanie ! Et maintenant, en Égypte.

On peut doctement discuter pour savoir si cela traduit une contagion, ou s'il s'agit de simples coïncidences. Mais on doit faire le constat, qu'au-delà des particularités de chacun de ces pays, il y a partout la pauvreté d'une majorité de la population, lourdement aggravée par la crise; partout des dictatures qui bâillonnent les peuples; partout un ras-le-bol général.

Si cela n'est pas la contagion, ça y ressemble diablement. On ne peut pas prévoir ni son élargissement ni l'évolution de ces mouvements qui s'alimentent mutuellement. D'autant qu'en face du développement des mouvements de masse et de leur radicalisation, il y a partout des adversaires aguerris, expérimentés, prêts à utiliser tous les moyens des forces de répression et prêts aussi à récupérer les mots d'une révolte ou d'une révolution pour les vider totalement de leur contenu.

• Bourguiba et Ben Ali

## De l'indépendance de la Tunisie à la dictature

**La fuite de Ben Ali met fin à 23 ans de sa dictature directe. Mais sa carrière avait commencé bien plus tôt, comme premier policier de Tunisie face aux soulèvements populaires dès les années 1970, sous le régime de son prédécesseur, Bourguiba. Ce dernier avait alors définitivement perdu l'auréole dont il avait longtemps bénéficié comme « père de l'Indépendance » depuis mars 1956.**

Après la Deuxième Guerre mondiale, la Tunisie était encore un « protectorat » français. Les travailleurs s'étaient mobilisés à plusieurs reprises mais la victoire leur avait échappé. La direction de leur syndicat, pourtant combatif, l'Union générale des travailleurs tunisiens, s'était placée au service du parti bourgeois nationaliste, le Néo-Destour de Bourguiba (« Destour » signifie « Constitution » en arabe). Bourguiba, contraint à plusieurs reprises à la clandestinité, à la prison ou à l'exil par les gouvernements français, avait acquis un prestige auprès des classes populaires dont il se servit une



Tunisie : après la fuite du dictateur

En Tunisie, par exemple, le gouvernement provisoire encore sous la houlette de Mohamed Ghannouchi (pour combien de temps encore ?), déjà Premier ministre de Ben Ali, est loin de satisfaire la volonté de changement exprimée par les manifestants et la population.

Composé en majorité de ministres liés à l'ancien régime et membres du RCD, l'omniprésent parti de Ben Ali, ce gouvernement dit de transition comprend

également des responsables de l'ex-opposition officielle, constituée par le PSD et l'Éttajid, l'ancien Parti Communiste tunisien.

Des appels à la grève ont été lancés par la centrale syndicale UGTT, notamment dans les établissements scolaires. Un mot d'ordre remis, au bout de deux jours, par ceux-là mêmes qui l'avaient lancé, sans que l'on sache, vu d'ici, ce que feront les enseignants. Les manifestations n'ont pas cessé. Des sit-in se sont organisés la nuit, malgré le couvre-feu, dans le quartier de la Kasbah, siège du pouvoir

politique à Tunis. Venus des villes pauvres du centre-ouest, regroupant jeunes sans travail, ouvriers, mères de familles, militants syndicaux de base, les manifestants expriment leur méfiance vis-à-vis du gouvernement de Ghannouchi, certains slogans ne se limitant pas au « RCD dégage ! » des premiers jours, mais évoquent sa dissolution, ce qui, implicitement, semble remettre en cause la haute-administration puisque tous ses membres faisaient partie du RCD. Les annonces de remaniement ministériel, ni même celle du versement

d'une aide exceptionnelle de 260 millions d'euros pour les régions rurales les plus pauvres, n'ont pas fait rentrer chez eux les manifestants.

« La Kasbah, c'est la Bastille de la Tunisie et on va la démonter, comme les sans-culottes français ont fait tomber la Bastille en 1789 » affirmait l'un d'eux, devant le siège du gouvernement. À son tour, le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Ammar, a pris la parole au milieu de la foule pour appeler au calme, profitant de la popularité dont jouit, pour l'instant, l'armée tunisienne, perçue par beaucoup comme une force bienveillante envers la population, surtout comparée à la police de Ben Ali, responsable des morts et des brutalités de ces dernières semaines, y compris après la fuite du dictateur.

Tous, ministres comme état-major, craignent une vacance du pouvoir, le gouvernement apparaissant d'entrée de jeu discrédité. Le général Ammar affirmait au nom de l'armée sa « fidélité à la Constitution du pays » (qui est, il faut le noter, celle imposée par Ben Ali) et son engagement à ne pas « sortir de ce cadre ». Mais la population tunisienne doit rester méfiante vis-à-vis de tous ces gens-là et se donner les moyens de garder en main les leviers d'un changement politique payé de son sang.

Viviane LAFONT

fois arrivé au pouvoir en mars 1956. Sa popularité était un atout aux yeux des riches Tunisiens soucieux de jouir tranquillement de leurs biens, mais aussi auprès du capital étranger car Bourguiba était considéré comme une garantie pour la sécurité des investissements. Ce calcul fonctionna durant deux décennies.

Cependant, la grande majorité de la population était maintenue dans la pauvreté. Avec la crise économique des années soixante-dix, le régime de Bourguiba, comme bien d'autres, accentua la pression sur ceux qui avaient déjà à peine le minimum pour survivre. Il s'agissait

de préserver le train de vie de la bourgeoisie autochtone et de rembourser rubis sur l'ongle les emprunts aux banques.

La première vague gréviste eut lieu en janvier 1978. À la réquisition des travailleurs des entreprises publiques par Bourguiba, le 25 janvier, répondit le lendemain une grève générale de plusieurs centaines de milliers de travailleurs, accompagnée de manifestations et d'émeutes. La répression, qui fit des centaines de morts et des milliers de blessés, fut le fait de Ben Ali, qui dirigeait alors la Sûreté nationale. Il avait reçu une formation militaire en France puis aux États-Unis. Il quitta ce poste en 1980, après qu'un groupe d'hommes armés eut réussi à s'emparer du temps de la ville minière de Gafsa, recueillant la sympathie et le soutien d'une partie de la population ouvrière.

En 1984, Ben Ali fut rappelé

pour diriger à nouveau la Sûreté afin de mener une nouvelle répression. La population pauvre refusait alors une hausse brutale des prix d'articles de base : le pain, les pâtes, la semoule. Après avoir réprimé l'émeute, le pouvoir préféra renoncer aux augmentations : la force des travailleurs avait contraint le pouvoir à reculer.

Ben Ali était donc resté un homme de l'ombre jusqu'à ce qu'il renverse Bourguiba en septembre 1987. Il y eut pendant un temps des illusions sur une libéralisation du régime, d'autant que des hommes politiques faisant figure d'opposants signèrent un pacte avec le pouvoir. Mais Ben Ali n'allait pas tarder à les décevoir. Ainsi par exemple, le nombre de lignes téléphoniques sur écoute passa de 200 à plus de 3000, les effectifs de la police de 20 000 à 85 000 en 1999, date à laquelle la France elle-même en

comptait 130 000 pour une population six fois plus nombreuse. Un quadrillage policier des quartiers fut mis en place, en plus de celui effectué déjà par le parti au pouvoir. La presse fut solidement muselée. Un simple reportage sur un cireur de chaussures pouvait être censuré, sous prétexte que sa diffusion aurait pu nuire à l'image de la Tunisie. Alors que de nombreux jeunes n'avaient pas de travail, les riches étalaient leur fortune, à commencer par la famille du dictateur, une mafia qui avait mis la main sur les activités les plus lucratives du pays.

Avec l'appui des forces de répression et des tribunaux, le régime a pu faire face aux émeutes qui ont éclaté en juillet 2008 dans la région de Gafsa. Mais la lutte des travailleurs et de la population tunisienne en aura finalement eu raison.

Jean SANDAY

• France Télécom

## La Tunisie restera-t-elle une bonne affaire ?

La chute du dictateur Ben Ali donne quelque souci à France Télécom. En mai dernier, le PDG de France Télécom, Lombard, s'était félicité de la naissance d'Orange Tunisie, dont le capital était partagé entre France Télécom et une société appartenant à Marwan Mabrouk, gendre du dictateur déchu. Celui-ci rencontra aujourd'hui quelques difficultés. Des supermarchés qui lui appartiennent ont été mis à sac.

Et puis l'on apprenait que la fameuse licence par laquelle Orange Tunisie s'est vu confier le développement d'un réseau de haute technologie a été acquise à l'issue d'une lutte entre deux clans au sein de la famille Ben Ali, et que celui qui l'emporta était très investi dans Internet... en rapport donc avec un contrôle des internautes par le régime de Ben Ali.

Richard, l'actuel directeur général de France Télécom, s'est montré rassurant à l'égard des actionnaires. À propos de Marwan Mabrouk, gendre du dictateur déchu, ajoutant : « Nous sommes en contact régulier avec lui. Il n'est pas en fuite mais bien sur le territoire tunisien ».

Il faut dire que Richard lui-même a une riche expérience des liens multiples qui unissent le monde de la politique et celui des affaires. Ex-conseiller technique

de ministre PS Strauss-Kahn en 1991, ex-directeur de cabinet de la ministre UMP Lagarde en 2009, il avait entre-temps profité de son passage dans le pôle immobilier de la Générale des Eaux (devenue aujourd'hui Nexity) pour s'enrichir. On peut

comprendre qu'entre un gendre de Ben Ali et un Richard, le courant semble continuer de passer.

Jean SANDAY

## Les agences de notation préfèrent la dictature

Les agences de notation, organismes financiers qui déterminent la fiabilité d'un pays ou de son économie pour le remboursement de sa dette, ont baissé la note de la Tunisie : la première à le faire a été Fitch. Elle dépend de Marc de Lacharrière, qui contrôle, entre autres sociétés, le groupe d'hôtels de luxe et de casinos Lucien Barrière bien implanté en Tunisie;

ce gérant d'un empire financier (Casino, Flo, l'Oréal...) vient, par ailleurs, d'être élevé au rang d'officier de la Légion d'honneur par Sarkozy.

Sans doute... pour services rendus... aux actionnaires.

En tout cas, le signal est clair : les « marchés financiers » c'est-à-dire les grandes banques, qui craignent pour

leurs profits, s'apprennent à accroître les problèmes financiers de la Tunisie, donc par ricochet des Tunisiens. En effet, du fait de cette note, il en coûtera plus cher à la Tunisie pour emprunter sur le marché financier international.

Ne voir là aucune « ingérence »...

S. M.

• Algérie

## La manifestation du RCD réprimée

Samedi 22 janvier, une manifestation pour les libertés démocratiques s'est déroulée à Alger, à l'appel du Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD), un parti d'opposition d'obédience kabyle. La marche, qui aurait dû partir de la grande place du 1<sup>er</sup> mai au centre-ville vers le siège de l'Assemblée nationale, fut tout simplement interdite par le gouvernement de Bouteflika. Alger s'est retrouvé en état de siège. Des dizaines de véhicules blindés ont stationné

à l'entrée des principaux axes routiers. Tous les accès menant au trajet de la manifestation ont été bouclés, les gares routières et ferroviaires surveillées, les bus transportant les militants venant de Kabylie ont même été arrêtés la veille au soir.

Il y avait tellement de policiers que des témoins ironisèrent sur le fait qu'il s'agissait plus d'une marche de policiers que d'une marche du RCD ! Jamais un tel déploiement ne fut observé

depuis la révolte de 1988, voire disent certains depuis le coup d'État de Boumédiène en 1965.

Près de 300 manifestants se sont malgré tout retrouvés autour du siège du RCD. Aux cris de « Algérie libre et démocratique », « le feu plutôt que ces gens-là. Vive la jeunesse algérienne ! » les manifestants ont défié le pouvoir, et la crainte du gouvernement algérien de voir la révolte tunisienne gagner l'Algérie était ce jour-là bien palpable.

Une « coordination nationale de concertation pour le changement démocratique », réunie dès le 21 janvier au soir et regroupant une vingtaine d'associations, syndicats et partis d'opposition, a lancé l'idée d'une marche nationale afin d'exiger la levée de l'état d'urgence, le 9 février prochain – date anniversaire de la proclamation de l'état d'urgence en Algérie, en place depuis 1992 !

Alors que plusieurs jeunes, qui avaient tenté de s'immoler

par le feu, sont morts des suites de leurs blessures et que le chômage continue de condamner à la misère sociale des millions d'Algériens, les mécontentements continuent à s'exprimer en Algérie. Comme leurs consœurs de Tunisie, les classes populaires algériennes pourraient en venir à secouer le joug de la dictature politique et sociale qui les opprime depuis tant d'années.

Maud NATHAN

• Albanie

## La colère populaire s'exprime

**Vendredi 21 janvier, en Albanie, une manifestation a dégénéré en affrontements violents dans la capitale, Tirana. La police a ouvert le feu, faisant des dizaines de blessés et trois morts, devant le siège du gouvernement.**

Cette manifestation était organisée par le Parti Socialiste albanais pour réclamer la démission du Premier ministre et la tenue d'élections législatives anticipées. En fait, la crise politique qui éclate aujourd'hui couve depuis plus d'un an. Elle a commencé après les législatives de juin 2009 dont personne même pas l'opposition n'a jamais reconnu les résultats. Le Parti Socialiste d'Albanie est issu du parti stalinien au pouvoir jusqu'en 1992. Il fait aujourd'hui partie de l'Internationale socialiste. Revenu aux affaires en 1997, il est de nouveau dans l'opposition depuis qu'en 2005, le Parti Démocrate l'a



remplacé au pouvoir.

Le Premier ministre Sali Berisha, membre du Parti Démocrate, a accusé l'opposition de tentative de coup d'État. Le dirigeant du Parti Socialiste, Edi Rama, maire de Tirana, ayant d'ores et déjà appelé à une nouvelle manifestation pour le vendredi 28 janvier, Sali Berisha a

lancé une menace à peine voilée déclarant que Rama prenait sur lui la responsabilité de ce qui pourrait arriver en cas de nouveaux affrontements.

**Deux clans rivaux qui se disputent le pouvoir**

En fait, du point de vue de la population albanaise, les

partis politiques, pour ne pas dire les clans qui s'affrontent, sont les mêmes depuis près de vingt ans, et n'offrent pas de perspectives différentes.

En 1991, le régime pseudo-communiste hérité du dictateur Enver Hodja s'adapta à la chute du Mur de Berlin et à la dissolution du « bloc de l'Est ». Le multipartisme fut introduit en Albanie. Sali Berisha, déjà lui, ancien membre du Parti Communiste albanais, créa alors le Parti Démocrate. Et depuis vingt ans, c'est une succession sans fin de gouvernements dirigés soit par le Parti Démocrate, soit par le Parti Socialiste.

**Un pays pauvre, une population qui lutte**

L'Albanie, qui compte un peu plus de trois millions d'habitants, est l'un des pays les plus pauvres d'Europe. En 2009, elle a intégré l'OTAN et posé

sa candidature à l'Union européenne, mais celle-ci tergiverse, tant elle redoute l'arrivée massive des Albanais fuyant la misère. Elle leur ferme déjà depuis longtemps ses frontières, ce qui se traduit par le fait que des milliers d'immigrés tentent chaque année de gagner l'Italie ou la Grèce sur des embarcations de fortune.

Mais l'Albanie a connu aussi des grèves, des manifestations étudiantes, des émeutes de la faim, ainsi que le soulèvement populaire de 1997, dont la répression avait fait plus de 2 000 victimes. La colère populaire est certainement vive encore aujourd'hui, et il faut espérer que dans la crise actuelle les travailleurs albanais se trouvent des représentants capables de défendre réellement leurs intérêts, sans servir de force de manœuvre aux clans qui se partagent le pouvoir.

Pierre MERLET

### • Il y a cinquante ans

17 janvier 1961, dans l'ex-Congo Belge

# L'assassinat de Patrice Lumumba

Le 17 janvier 1961, dans la capitale de la province minière du Katanga, une des provinces du Congo, l'ex-Premier ministre Patrice Lumumba était assassiné sur ordre de chefs de clans congolais et d'agents impérialistes. Après 75 ans d'exploitation coloniale féroce par le roi et les bourgeois de Belgique, le Congo-Léopoldville était indépendant depuis six mois à peine. Mais l'assassinat de celui qui en avait été pendant deux mois le Premier ministre indiquait clairement que les hommes politiques congolais aussi bien que les dirigeants impérialistes feraient tout pour que se poursuive la mise à sac industrielle et minière du pays et de ses richesses par les trusts des grandes puissances.

Né en 1925, Lumumba faisait partie de ces rares Congolais à avoir accédé à l'éducation. Employé de bureau, journaliste puis directeur des ventes d'une brasserie, il avait reçu des autorités coloniales belges en 1954, à presque 30 ans, sa carte d'immatriculé, c'est-à-dire de Congolais « évolué » ayant droit à un statut officiel. C'est alors qu'il se mit à militer pour un Congo indépendant mais uni, à la différence de la plupart des militants indépendantistes, qui ne voyaient pas au-delà de leur province ou de leur ethnie.

Cette période était celle où de nombreux colonisés prenaient conscience de leur situation et s'engageaient dans la lutte pour l'indépendance. Les grands pays d'Asie avaient montré la voie en 1949-1950, avant la fin de la guerre française d'Indochine et le début de la guerre d'Algérie. Bientôt ce fut l'indépendance de la Tunisie et du Maroc. En Afrique noire, le Cameroun fut secoué par des émeutes en 1955, le Soudan devint indépendant en 1956, le Ghana en 1957. Partout l'heure était à la décolonisation.

Devant la montée du mécontentement au Congo, le gouvernement belge alterna de timides mesures de libéralisation et la répression. Lumumba fut souvent emprisonné, mais parfois convié à discuter avec des officiels belges. C'est au retour de l'exposition universelle de Bruxelles, en 1958, qu'il créa le Mouvement National Congolais et participa à la conférence panafricaine d'Accra, au Ghana.

Janvier 1959 fut marqué par des émeutes (540 morts, tous africains) à la suite de l'interdiction d'une manifestation pour l'indépendance et par des troubles graves dans les provinces congolaises du Katanga et du Kasai en particulier. Les valeurs coloniales chutèrent en Bourse. Incapable de s'imposer militairement contre une colonie 80 fois plus vaste que la métropole, le gouvernement belge prépara d'abord un plan d'émancipation politique en quatre ans puis, devant les troubles croissants, décida que l'indépendance serait totale le 30 juin 1960. Des élections furent organisées à la hâte. Kasavubu, leader d'un parti nationaliste,



Lumumba, sous la garde des soldats de Moïse Tschombé, en novembre 1960.

fut choisi comme président de la République, Lumumba comme Premier ministre.

L'impérialisme belge espérait continuer à contrôler le nouvel État et à exploiter ses richesses naturelles, les mines en particulier. Il avait peuplé l'administration d'hommes qui lui étaient dévoués, tout comme l'armée et la police, dont tous les cadres étaient belges. Lumumba se déclarait d'ailleurs d'accord : « Nos soldats et leurs officiers belges sont liés les uns aux autres. Avec l'aide des Belges, j'espère que nous pourrions créer aussi vite que possible une armée commandée par des officiers belges », proclama-t-il.

C'est justement ce qui déclencha la révolte, le 5 juillet 1960. Soldats et policiers noirs s'attaquèrent aux officiers blancs et à tous les colons. Lumumba tenta d'abord de s'opposer au mouvement puis, faute de troupes, il chercha à en prendre

la tête pour le contrôler. Il promit des augmentations de solde, assura que tous les grades seraient accessibles aux Noirs. Il pouvait espérer réussir, mais l'impérialisme ne lui en laissa pas le temps.

Dès le 11 juillet, sous l'instigation de l'Union minière belge, propriétaire des mines du Haut-Katanga, véritable État dans l'État, Moïse Tschombé, l'un des hommes liges de la puissance coloniale belge, proclama la sécession du Katanga, la région la plus riche en mines, et demanda l'aide de la Belgique. Le 8 août c'était au tour du Kasai, riche en diamants, de faire sécession. Lumumba fit appel à l'ONU. Mais les casques bleus de l'ONU firent, comme toujours, la politique de l'impérialisme. Au lieu de s'attaquer au Katanga sécessionniste, ils entreprirent de renforcer l'armée congolaise et son chef, Mobutu, et d'éliminer les chefs nationalistes les

plus en vue. Ainsi, quand Kasavubu et Lumumba se brouillèrent le 5 septembre, les casques bleus empêchèrent Lumumba de rejoindre les troupes qui lui étaient fidèles. Appuyé par la CIA, Mobutu prit le pouvoir et emprisonna Lumumba.

Mais dans le pays l'agitation anticolonialiste se poursuivait, et l'image radicale de Lumumba ne faisait que s'affirmer. Lumumba devenait plus dangereux en prison qu'en liberté. Mobutu se débarrassa donc de lui en le livrant à Tschombé et aux hommes de main de l'Union minière, qui le firent aussitôt assassiner.

Avec Mobutu à la tête de l'armée, puis de l'État en 1965, l'impérialisme avait les mains libres pour réunifier le Congo ex-belge, dénommé aujourd'hui République Démocratique du Congo, pour en assurer l'exploitation par ses trusts.

Vincent GELAS

### • Grande-Bretagne

Économies sur la sécurité en mer

## Un gouvernement de naufrageurs

Le gouvernement britannique a estimé que les services de sécurité en mer coûtaient trop cher par rapport au service rendu. L'État cessera donc d'affréter des remorqueurs de haute mer, fermera dix des dix-huit stations de secours en mer, n'en laissant même que trois opérationnelles 24 heures sur 24 pour toutes les îles britanniques. De plus, l'armée de l'air va fermer une de ses deux bases d'hélicoptères de secours en Écosse.

Chacune de ces mesures est lourde de dangers, la conjonction des trois

engendrera inévitablement des catastrophes.

Le remorquage en haute mer, particulièrement dans la Manche, la mer la plus fréquentée du monde, est une nécessité vitale. La France et la Grande-Bretagne l'avaient quasiment nationalisé après la catastrophe de l'*Amoco Cadiz*, affrétaient à l'année de puissants remorqueurs capables d'intervenir immédiatement et sans conditions autres que la sécurité. Car, en 1978, ce pétrolier en détresse s'était échoué, libérant 250 000 tonnes de pétrole, pendant que son armateur et celui

des remorqueurs arrivés sur place négociaient, avant intervention, le prix du sauvetage ! Le respect de la propriété privée et du droit des affaires avait conduit à la pire marée noire à ce jour sur les côtes bretonnes.

La fermeture des centres de secours locaux est soi-disant « justifiée » par le fait que les moyens modernes d'intervention, électronique, radars, vedettes rapides, etc., permettraient des économies de moyens. C'est faire bon marché de l'expérience des marins qui connaissent leur région, ses conditions, ses dangers et

interviennent sur les zones même où ils travaillent depuis toujours. Lorsqu'il s'agit de remorquer un navire en perdition, près d'une côte dangereuse sous le vent, aucun radar ne remplacera la connaissance de la mer, du vent et des lieux. Les marins en détresse auront désormais la triste satisfaction de savoir que leur naufrage est parfaitement visible sur un écran situé à des centaines de kilomètres...

Quant à la fermeture de cette base d'hélicoptères située dans une zone où la mer est particulièrement rude, elle

menace la sécurité des bateaux de pêche et des travailleurs des champs pétrolifères offshore, nombreux dans ce secteur et celle des populations des îles du nord de l'Écosse, isolées par le mauvais temps.

Des commentateurs ont souligné qu'il s'agissait en fait de fausses économies puisque les catastrophes maritimes, comme les autres, coûtaient évidemment plus cher à réparer qu'à éviter. Mais qu'importe au gouvernement britannique s'il peut faire dans l'immédiat quelques économies.

Paul GALOIS

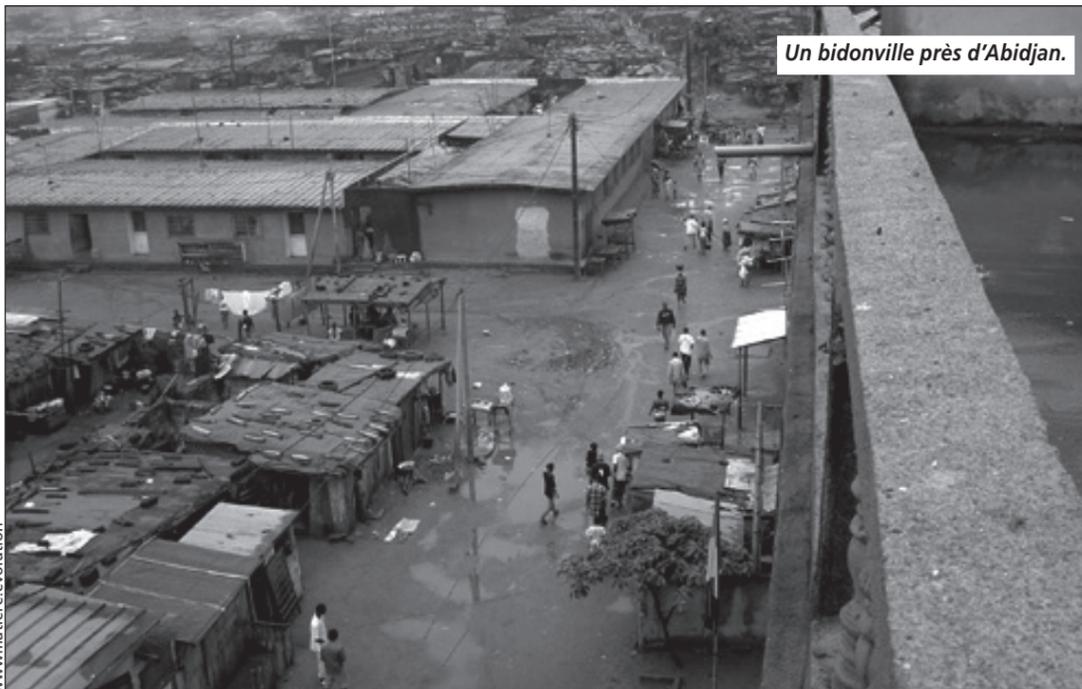
Dans l'édition de janvier du journal *Le Pouvoir aux travailleurs*, nos camarades de l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes (UATCI-UCI) rappellent combien Ouattara et Gbagbo sont semblables et tous deux représentants des classes privilégiées. La crise ivoirienne a également des répercussions sur les pays voisins où elle provoque une hausse des prix. C'est le cas au Mali, rapporte *Le Pouvoir aux Travailleurs*.

### • Côte d'Ivoire

# Ouattara et Gbagbo sont des amis des riches, pas ceux des travailleurs

En choisissant Alassane Ouattara comme président « légitime » de la Côte d'Ivoire, les puissances impérialistes, la France et les USA en particulier, n'ont pas choisi un inconnu mais un valet qui a déjà fait ses preuves. Avant d'être nommé comme Premier ministre par Houphouët Boigny, il était directeur de la BCEAO (Banque Centrale des États de l'Afrique de Ouest). Après cela il reçut une promotion en devenant l'un des hauts dirigeants du FMI. Tout son parcours montre qu'il est plutôt un fidèle serviteur des intérêts des grands possédants, à commencer par ceux des banquiers qui pillent ce pays.

C'est à ce titre qu'il fut nommé Premier ministre de la Côte d'Ivoire au moment où ce pays était durement frappé par la crise économique. Les premières mesures qu'il prit furent celles que le FMI préconisait, à savoir : la réduction du nombre de fonctionnaires, le blocage des salaires dans la fonction publique, la diminution drastique des budgets des secteurs utiles à la population, comme l'éducation nationale, les hôpitaux publics, etc. C'est dire qu'il a déjà fait ses preuves de docilité et de servilité à l'égard des dirigeants du monde impérialiste.



Un bidonville près d'Abidjan.

Lui-même est un homme riche et ne s'en cache pas. Son épouse est une véritable femme d'affaires qui possède une société immobilière en France et dirige en même temps une autre entreprise aux États-Unis.

Quant à Gbagbo, il a eu un parcours différent. Il a été un opposant notoire de Houphouët Boigny. Il a même fait de la prison avant d'être contraint à l'exil en France. Quand il était dans l'opposition, il se disait socialiste. Mais son socialisme n'était que verbal.

En dix ans de pouvoir, il a montré combien il était, lui aussi, au service des intérêts de la bourgeoisie. Par exemple, l'une de ses premières mesures a été de décréter la « trêve sociale », demandant ainsi aux travailleurs de ne pas faire grève, pour satisfaire les intérêts patronaux, au nom de « l'intérêt national ». Il a maintenu le blocage des salaires des travailleurs. Il a caporalisé les syndicats et réprimé tout mouvement de contestation des travailleurs visant à améliorer leurs conditions

d'existence.

Quand il arriva au pouvoir, Gbagbo avait par exemple la possibilité de revenir sur l'ancien code du travail démolé par Bédié et de permettre du coup l'embauche de milliers de travailleurs transformés en journaliers à vie par le patronat. Un patronat, soit dit en passant, en grande partie français et libanais. Mais même ce minimum, Gbagbo ne l'a pas fait. Pourtant, ça ne coûtait pas d'argent à son gouvernement. Donc, ce n'était pas « à cause de la guerre ». En

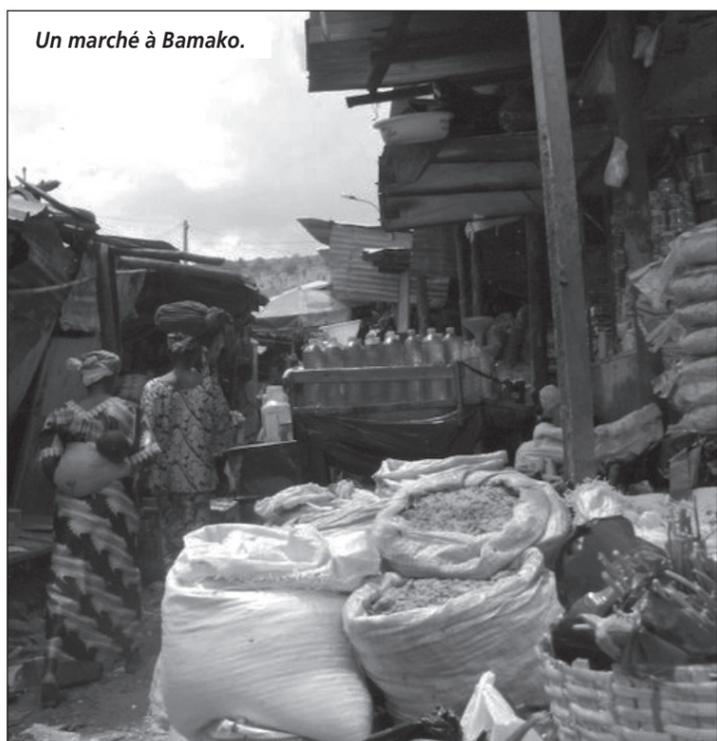
fait, son « socialisme » n'allait même pas jusque-là. C'était une question de choix politique clair : il est foncièrement dans le camp des riches contre les pauvres !

Il l'a encore montré en 2008, face aux femmes qui manifestaient dans les rues d'Abidjan en montrant leurs ustensiles de cuisine, criant à la famine et dénonçant la flambée des prix des denrées alimentaires. Gbagbo ne fit même pas un geste symbolique en leur direction. Il a maintenu le blocage des salaires en vigueur depuis plusieurs dizaines d'années dans ce pays. De plus il a envoyé ses forces armées contre les femmes. Il y eut deux tués, une femme à Yopougon et un jeune à Port-Bouët ! Comme réparation aux préjudices subis par leurs familles, il a envoyé à chacune d'elles la somme de deux millions de francs CFA. C'était à ce prix qu'il estimait la vie d'une personne pauvre !

Pour les travailleurs et les familles pauvres, choisir de se battre pour Gbagbo ou Ouattara serait comme choisir entre le bâton et le gourdin pour se faire taper sur la tête.

### • Mali

## Augmentation des prix des denrées alimentaires



Un marché à Bamako.

Les débuts de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire et les crises qui s'en sont suivies ont des répercussions importantes dans l'activité économique au Mali du fait que plus de 70 % des importations maliennes se font à partir du port d'Abidjan. Les couloirs routiers vers ces deux pays sont très fréquentés. D'après *L'Essor*, journal malien, comparé au plus fort de la crise de 2002, l'impact de ces derniers mois est beaucoup plus important. Les répercussions de la crise sont durement ressenties sur le marché. La diminution de la quantité des marchandises fait augmenter les prix et plus particulièrement ceux des denrées de première nécessité comme le riz et le sucre.

En effet depuis la crise,

sur l'axe Abidjan-Bamako, le nombre des gros transporteurs a chuté dramatiquement, passant de 200 camions par jour à 10. La recette douanière a diminué aussi, passant d'environ 200 millions de francs CFA par mois à 2 millions. Le gros des marchandises, ce sont des dizaines de milliers de tonnes de riz, de sucre et de blé. Et il y a autant de produits industriels : engrais, produits pétroliers, ciment et matériaux de construction. Il y a aussi d'autres produits alimentaires, comme l'huile, les pâtes, les bananes plantain, ignames, etc.

Par contre le Mali exporte vers la Côte d'Ivoire des dizaines de milliers de tonnes de coton et des produits agricoles comme l'arachide. Il exporte aussi des dizaines de milliers

de bêtes à corne. Il est probable que cette situation soit similaire pour le Burkina Faso.

La crise ivoirienne a des conséquences directes sur la situation économique des pays limitrophes. Il y a pénurie de divers produits alimentaires, ce qui entraîne des augmentations des prix à la fois dans ces pays et en Côte d'Ivoire. La lutte pour le pouvoir entre Gbagbo et Ouattara rend de plus en plus difficile la vie des populations de ces régions. Ces deux politiciens de la bourgeoisie se moquent complètement de la situation des populations pauvres. Ce qui compte pour eux, c'est d'arriver au pouvoir pour se remplir les poches en puisant dans la caisse de l'État.

## • La Poste

# Comment la direction fait craquer ses salariés...

**La transformation accélérée de La Poste en une société rentable selon les critères du secteur privé s'accompagne d'une dégradation brutale des conditions de travail. En même temps que les emplois sont supprimés par dizaines de milliers, la direction a mis en place une politique visant à faire pression sur les postiers par tous les moyens. Le résultat est parfois dramatique, comme l'illustre le suicide d'un agent du bureau de Vitrolles, dans les Bouches-du-Rhône.**

Un rapport de la Cour des comptes publié cet été à propos des objectifs de La Poste pour 2015 précisait : « Ce scénario (de privatisation) implique de placer l'entreprise sous une forte tension. » C'est ce que fait La Poste, quitte à faire craquer les plus faibles.

Pour les facteurs par exemple, les suppressions de postes qu'ils subissent pratiquement tous les deux ou trois ans ont signifié l'augmentation du courrier à emporter. Pour beaucoup, il est maintenant impossible de finir leur tournée

à l'heure prévu. Les directeurs usent de tous les moyens de pression pour que les facteurs terminent la distribution, quitte à ce qu'ils fassent des heures supplémentaires non payées. Et à ceux qui refusent, comme ils en auraient le droit, la direction tente de faire croire que s'ils n'y arrivent pas, c'est peut-être qu'ils sont « inaptes » à ce métier. C'est précisément ce que dénonçaient au mois de juin les médecins de prévention de La Poste dans une lettre à la direction : « Les dépassements des horaires de travail

*non rémunérés sont quotidiens et les amplitudes maximales de travail sont régulièrement dépassées. »*

Pour les commerciaux, c'est la course permanente aux résultats. Si l'on n'atteint pas les objectifs, il faudrait changer de métier, entend-on dire ! Au mois d'avril 2010, le directeur des Postes de Paris Sud avait envoyé un fax à ses directeurs de vente expliquant : « La chasse est ouverte ! La semaine prochaine on se focalisera sur l'extermination des vendeurs à zéro. » Cette formule caractérise l'état d'esprit qu'elle tente d'insuffler à ses cadres.

Un tout récent reportage de Canal Plus, largement commenté dans les bureaux de poste, montrait comment la direction apprend à ses cadres à classer les postiers en quatre catégories. Malheur à ceux qui



font partie des deux dernières : les « hérissons, qui posent des problèmes de discipline et sabotent le travail volontairement ou involontairement » et les « paillasons, qui n'ont aucune initiative et se posent en victimes ». Avec une telle formation, chaque chef de centre a les yeux fixés sur la courbe des suppressions d'emplois. Chaque postier un peu trop

souvent malade, un peu trop lent, ayant un problème personnel qui l'oblige à prendre des congés devient une cible, un poste à supprimer. Dans ces conditions, quoi d'étonnant à ce que les plus fragiles finissent par craquer, parfois de façon tragique ? La Poste les sacrifie en toute connaissance de cause à ses objectifs de rentabilité.

Daniel MESCLA

## • Distribution du courrier – Fleury-les-Aubrais (Loiret)

# Une dégradation inacceptable

Le centre de distribution de Fleury-les-Aubrais, où travaillent 45 postiers dont une trentaine de facteurs, dessert quatre communes du nord de l'agglomération d'Orléans. Depuis la mise en place en mars 2009 de la réorganisation Facteur d'avenir (nouvelle application de la loi Jospin-Aubry sur les 35 heures avec en toile de fond la privatisation), le service n'a eu de cesse de se dégrader.

En effet, celle-ci consiste à adapter la force de travail au flux du courrier par l'introduction de la flexibilité, et à se partager autant de travail, sinon plus, à moins nombreux. Ainsi, la direction impose, en plus des tournées habituelles, des parties supplémentaires de tournées dites sécables les lundis et mardis, jours selon elle de faible charge. Les heures supplémentaires que cela occasionne sont payées avec dix semaines de retard. La direction a aussi

institué des périodes « bleues », qui correspondent en gros aux vacances scolaires (périodes soi-disant de trafic moindre), durant lesquelles c'est toute la semaine que la partie sécable doit être assurée, sans que le dépassement d'horaire soit payé en heures supplémentaires. Ce qui revient à travailler gratuitement !

Pour pallier ce déficit de personnel, la direction engage au compte-gouttes des travailleurs en CDD de courte durée (souvent deux semaines). Depuis décembre, une dizaine sont passés. Beaucoup démissionnent au bout d'un jour ou deux, incapables de tenir le rythme que même les postiers qui sont là depuis des années ont du mal à suivre. Parfois ce sont les chefs qui assurent la distribution, et certains collègues reviennent sur leurs jours de repos, voire les déplacent. Pour nos responsables, il s'agit

de combler à la va comme je te pousse les rangs déjà bien clairsemés et surtout d'éviter d'embaucher des travailleurs en fixe.

C'est un véritable chantage que la direction exerce : si nous

## • Tours

# Les postiers en ont ras le bol

Jeudi 20 janvier, une soixantaine d'agents de La Poste se sont rassemblés à l'appel des syndicats devant le centre de distribution de Tours-Marceau pour dire leur ras-le-bol face à la dégradation des conditions de travail.

Les tournées de plus en plus longues et de plus en plus chargées, la pression croissante de certains chefs pour finir la tournée coûte que coûte quitte à faire des

ne redoublons pas d'efforts, c'est l'avenir de l'entreprise qui serait compromis.

Pour les facteurs, c'est un stress et une fatigue quasi permanents, mais aussi le ras-le-bol qui s'accumule : un certain

nombre ont refusé après Noël d'assurer les tournées supplémentaires sécables, sans que la direction ose intervenir. À force de tirer sur la corde...

Correspondant LO

## • Plate-forme industrielle de courrier – Lempdes (Puy-de-Dôme)

# Les travailleurs font reculer la direction

Mardi 11 janvier, en début d'équipe de nuit, un camarade était convoqué par la hiérarchie. Il lui était reproché d'avoir oublié de placer la veille un chariot de courrier devant la porte de départ.

La majorité d'entre nous a immédiatement arrêté le travail pour venir l'attendre devant le bureau du chef. À sa sortie,

apprenant qu'on lui avait fait signer une reconnaissance de cette pseudo-faute, et qu'elle serait classée dans son dossier, ce fut l'indignation. Le chef a été apostrophé et, rapidement, tout y est passé : la dégradation des conditions de travail, les horaires intenable, le manque de personnel...

Devant notre demande de

déchirer la lettre signée, il se retrancha courageusement derrière ses responsables pour bredouiller qu'il n'y pouvait rien, qu'il devait leur rendre des comptes. « Eh bien, appelle-les ! » s'entendit-il répondre. Il se vit donc contraint de réveiller un grand ponton qui dut venir en pleine nuit. Celui-ci commença par refuser de désavouer son

subalterne en menaçant de faire sauter un trentième pour les titulaires, ou les heures de débrayage pour les contractuels. Non seulement personne ne bougea, mais il lui fut répondu que s'il maintenait la lettre, il faudrait en faire une pour chacun d'entre nous.

Finalement il accepta, si nous reprenions le travail, d'en

rediscuter avec des représentants syndicaux et le camarade concerné qui n'aurait qu'une lettre de remontrance n'apparaissant pas dans son dossier. Et c'est avec satisfaction que nous vîmes le ponton déchirer la lettre initiale.

Le lendemain l'ambiance était évidemment au beau fixe.

Correspondant LO

### • Toyota (Onnaing – Nord)

## La direction fête les dix ans de l'usine

**Le 31 janvier 2001, la première Yaris sortait des lignes de production de l'usine d'Onnaing, près de Valenciennes, prête à être vendue. En dix ans, c'est plus de 1,9 million de voitures qui ont été produites dans cette usine qui, conçue pour délocaliser en France une partie de la production japonaise, a pris le relais pour produire toutes les Yaris vendues en Europe.**

Des coûts salariaux plus faibles qu'au Japon, un haut niveau de productivité avec en plus les possibilités d'embaucher dès le début des ouvriers de moins de 25 ans, des infrastructures industrielles développées et des aides étatiques en tout genre, ont permis aux actionnaires du groupe d'accroître encore un

peu plus leur richesse.

Car Toyota n'est pas venu dans le nord de la France pour créer de l'emploi, mais bien pour produire encore un peu plus de profits, et les profits générés par l'exploitation du travail dans cette usine sont énormes.

Une année où la direction avait moins pris garde de

masquer la réalité des comptes, la CGT de l'usine a pu révéler publiquement que l'entreprise déclarait 82 millions d'euros de bénéfice net, tout en envoyant 166 millions d'euros de « royalties » à la maison mère au Japon.

Une expertise révélait qu'en 2009 les salaires ne représentaient que 4% du prix du véhicule. Et si aujourd'hui la direction de l'usine annonce des pertes, c'est uniquement parce que les comptes sont conçus dans ce but, avec en aval des voitures vendues à 8700 euros à une filiale belge qui les revend aux clients à 13000 euros, et en amont des pièces détachées

dont le prix monte... et qui sont produites chez des sous-traitants à capitaux Toyota.

En ce qui concerne l'emploi, il y a aujourd'hui un peu moins de 3000 salariés en CDI dont la grande majorité sont des ouvriers jeunes, entre 25 et 35 ans.

Jeunes, mais abîmés par des charges de travail élevées et des horaires qui usent les muscles, les tendons, les articulations... et les nerfs.

En dix ans, Toyota a aussi produit 3000 « ex ». Sans compter les milliers d'intérimaires différents qui se sont succédé dans l'usine, c'est environ

3000 travailleurs en CDI qui ont été licenciés ou poussés dehors depuis que l'usine existe, soit parce qu'ils commençaient à être trop abîmés par le travail, soit parce qu'ils devenaient un peu trop revendicatifs aux yeux de la direction.

Mais, en aggravant sans cesse l'exploitation, Toyota contribue à former une génération d'ouvriers pour les révoltes à venir. La grève d'avril 2009 et la conscience collective qu'elle a fait naître chez des centaines de travailleurs en sont les prémices.

Correspondant LO

### • Renault – Le Mans

## Grève à la Logistique

**Du mercredi 19 janvier après-midi au vendredi 21 à 17 heures, les caristes des différentes gares routières de l'usine Renault-Le Mans et les approvisionneurs du L3P, soit une petite quarantaine de travailleurs, se sont mis en grève totale dans les deux équipes et la Normale.**

Le mécontentement couvait depuis longtemps, avec la suppression au fil du temps de nombreux postes et la répartition de la charge de travail sur ceux qui restent. Malgré cette situation, la direction de la Logistique a décrété qu'il y avait encore sur-effectif et qu'il leur faudrait à tour de rôle être prêtés sur des postes en fabrication.

Aussi, lundi 17 janvier, un premier débrayage rassemblait les travailleurs des deux équipes de la logistique du département 81, pour réclamer une entrevue avec le chef de département. Comme celui-ci ne se manifestait pas, c'est la RRH du secteur qui dut les recevoir et, pendant plus de deux heures, les travailleurs ont exprimé ce qu'ils avaient sur le cœur. Un rendez-vous a été pris pour le mercredi 19 janvier à 13 h 30.

Surprise par ce mouvement, la direction tentait de reprendre la main et transformait l'entrevue en « réunion de travail » pour exposer, tableaux à l'appui, que les caristes n'étaient pas très engagés et donc trop nombreux. Cette attitude hautaine de la direction mettait le feu aux poudres. Les travailleurs de l'équipe du soir décidaient de ne pas reprendre le travail et votaient la grève.

Ceux du matin qui étaient restés faisaient de même pour le lendemain 5 h 30.

Dès la grève votée à la logistique du département 81, la CGT appelait les gares routières des autres départements à rejoindre le mouvement, vu que les problèmes étaient les mêmes. À 17 h 30, l'ensemble des caristes de logistique étaient en grève.

Jeudi matin, tous les caristes de logistique se mettaient aussi en grève. Les gares routières étaient quasiment paralysées, seuls quelques petits chefs et des briseurs de grève patentés montaient sur les engins. Dans l'après-midi, la direction recevait une délégation de grévistes à deux reprises mais cela ne donnait rien.

Le lendemain matin, la grève tenait bon et la CGT appelait à un débrayage de soutien sur l'ensemble de l'usine. Plusieurs dizaines de travailleurs répondirent présent. Une nouvelle rencontre avec la direction eut lieu en fin d'après-midi, qui aboutit à la signature d'un compromis stipulant « qu'une nouvelle mesure des temps (pour déterminer le prétendu sureffectif) aurait lieu avec la participation effective des salariés du secteur (et donc des grévistes) ». En outre, si « prêts il devait y avoir, cela ne serait qu'après une visite médicale d'aptitude au poste ».

Dans l'ensemble, les grévistes sont satisfaits d'avoir marqué le coup, de s'être fait respecter et d'avoir été solidaires à 100% durant le conflit. Cela comptera pour l'avenir.

Correspondant LO

### • Framex – Grenoble

## Grève du nettoyage au Conseil général de l'Isère



Les grévistes devant le Conseil général à Grenoble.

Soutenues par la CGT, une trentaine de salariées du nettoyage sont en grève depuis plus de huit jours et se rassemblent devant l'hôtel du département à Grenoble, siège du Conseil général de l'Isère, présidé par le socialiste André Vallini.

En fin d'année 2010, la société Framex a remporté l'appel d'offre du nettoyage des locaux du Conseil général. Peu de temps après, Framex annonçait la suppression d'une dizaine de postes sur les 77 actuels de l'agglomération grenobloise.

Le Conseil général, qui explique qu'il ne veut pas mettre l'entreprise en difficulté, a proposé une extension du marché pour reclasser les salariés dans certains collèges à la place de ceux en contrats aidés qui vont

se retrouver au chômage. Mais pour l'instant, il ne garantit son aide que pour six mois.

Les grévistes, en grande majorité des femmes qui subissent la précarité, les temps partiels imposés avec des salaires minimes et des amplitudes de travail très tôt le matin et très tard le soir, ont reçu un soutien écrit des élus communistes et verts mais elles se sont heurtées au mépris le plus total des élus socialistes, à la tête du Conseil général. Il a fallu attendre cinq jours pour qu'elles soient reçues par la vice-présidente chargée des ressources humaines et pour s'entendre dire que c'est la crise, que l'État baisse ses dotations pendant que les dépenses augmentent et qu'il n'y a pas d'autre choix que d'accepter les sacrifices. Mais les sacrifices ne vont pas jusqu'à toucher aux aides généreusement

distribuées aux grandes entreprises ou à trancher dans les dépenses extravagantes en communication.

La direction du Conseil général ne s'est pas contentée de ne pas répondre aux revendications des grévistes. Des élus ont dit aux grévistes qu'ils étaient manipulés, la presse et la télé ont été sollicitées pour expliquer que le conflit n'était pas social mais politique, car les grévistes chantaient : « Mais ils sont où, mais ils sont où... les socialistes ? »

Lundi 24 janvier, les propositions de reclassement des grévistes restaient floues, rien de concret ni sur les futurs lieux de travail, les surfaces à nettoyer et les horaires, ni sur le travail à faire par celles qui resteront. La grève continuait.

Correspondant LO

## • Grand port maritime de Marseille-Fos

### La grève dans le port

Les secrétaires CGT représentant dockers et agents portuaires de la manutention des ports, ont appelé mardi 25 janvier à un troisième mouvement de grève en fin de semaine sur les grands ports maritimes. Les précédents appels avaient été très suivis sur six des sept grands ports, Marseille, Nantes-Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, La Rochelle et Bordeaux. Le personnel portuaire veut pouvoir partir quatre à cinq années plus tôt à la retraite, ce que le gouvernement refuse.

Si, pour mettre en place les grands ports maritimes, le gouvernement a su trouver plusieurs centaines de millions d'euros, il n'en trouverait plus pour financer les départs anticipés justifiés par la pénibilité des métiers portuaires.

En transformant, en octobre 2008, les sept ports autonomes en grands ports

maritimes, l'État a conservé la charge des infrastructures : creusement des darses, construction des quais, réalisation des voies de circulation. Il a confié ces tâches à des opérateurs privés, leur donnant ainsi la maîtrise des travaux de manutention. Pour Marseille, à la CMA-CGM, Intramar, Dubaï Port World, la MSC, auxquels s'ajoute la SoCoMa, Société coopérative de manutention présidée par le président PS du Conseil général. Bon nombre de travailleurs des ports autonomes ont été transférés à ces sociétés, passant d'un statut public aux conditions du privé. Des grèves leur avaient permis d'obtenir quelques garanties.

Nicolas Sarkozy avait déclaré en 2007 qu'il allait mettre en œuvre une réforme des statuts des ports autonomes pour rendre compétitifs les ports français et limiter l'influence des mouvements sociaux. Eh

bien, les travailleurs, eux, ne sont pas prêts à limiter leur droit à la retraite.

Ils sont en grève ponctuelle depuis trois semaines pour valider un accord signé avec l'ancien ministre Borloo et remis en question par Thierry Mariani, qui voudrait rogner deux ans de retraites aux ouvriers portuaires.

Le patronat marseillais, quant à lui, est partagé. Celui de la manutention essaie de pousser le gouvernement à plus de souplesse, cherchant même à trouver des financements pour les années complémentaires de retraites, tandis que les armateurs penchent pour la manière forte.

Les travailleurs du port,



econostrum.info

quant à eux, savent combien leur travail est pénible ; d'après les chiffres, l'espérance de vie des travailleurs du port est de sept ans plus courte que la moyenne nationale. Comme le dit l'un d'eux, grutier sur le port : « Je ne me vois pas jusqu'à 65 ans, plié en deux sur

le fauteuil, à faire des conteneurs. Les anciens sont cassés en deux, c'est le vent, le froid, les vibrations. Sur les quais, il y a eu plein de morts, une mauvaise manipulation et on écrase quelqu'un. Il faut être concentré. »

Correspondant LO

## • Fonderie Leroy-Somer – Angoulême

### Une semaine de grève pour les salaires

La fonderie de Leroy-Somer à Angoulême, où travaillent environ 250 ouvriers, est l'une des six unités de cette entreprise de moteurs électriques qui emploie 2 600 personnes dans le département. À la Fonderie, donc, une grève a commencé dimanche soir 16 janvier, à l'initiative des ouvriers eux-mêmes. Elle s'est poursuivie durant une semaine dans les différentes équipes du secteur et a été suivie à 95 %.

Cette grève est partie sur une revendication spécifique à la Fonderie où les ouvriers estiment leur travail particulièrement dur, voire dangereux. Ils revendiquaient une prime de poste de 70 centimes d'euro de l'heure, s'estimant lésés parce que, dans d'autres unités, des travailleurs avaient une prime de poste, et pas eux.

Le vendredi 21 janvier, en début d'après-midi, c'était la reprise : la direction accordait 30 centimes de plus par heure, soit 42 euros par mois, ce que les travailleurs appréciaient comme un recul du patron.

Malgré un froid glacial, la grève a eu un caractère chaleureux. Les ouvriers étaient présents à l'entrée de l'usine autour de conteneurs-braseros, formant un piquet de grève (de 50 à 60 grévistes) et tenant des assemblées animées. D'autres conteneurs avaient été déplacés, ce que la

direction n'a pas apprécié.

Dans le même temps, le mécontentement sur les salaires est réel dans d'autres unités de Leroy-Somer. Alors que les négociations annuelles

obligatoires se déroulent, plusieurs débrayages et assemblées minoritaires ont lieu à l'initiative de la CGT. Le cours de l'action du groupe Emerson, dont Leroy-Somer est une

filiale, a bondi de 34,6 %, et la direction n'a proposé jusqu'ici que 1,1 % en janvier et 1 % en juillet. La revendication syndicale est de 5 % et l'obtention d'un treizième mois.

Après la grève à la Fonderie, la question des salaires reste posée dans l'ensemble des usines de Leroy-Somer.

Correspondant LO

## • TI Automotive – Nazelles-Négron (Indre-et-Loire)

### Pas de prime à la casse des emplois !

À Nazelles-Négron, près d'Amboise, la quasi-totalité des 300 travailleurs de l'usine s'est mise en grève mercredi 19 janvier, dès l'embauche, suivie par celle des Mureaux dans les Yvelines et de Brognard dans le Doubs. Les travailleurs réagissaient à la valse-hésitation sur leur sort à laquelle se livre la direction depuis des mois.

En novembre dernier, il était question d'un plan de suppressions concernant neuf postes. Début janvier, premier revirement, soixante-quatorze emplois devaient être supprimés. Huit jours plus tard, le plan était annulé. Mais le 18 janvier, la direction annonçait un projet de quarante-neuf licenciements. Ces suppressions seraient liées... à la fin de la prime à la casse. Quant aux revirements, ils seraient dus aux montants variables des aides auxquelles l'entreprise aurait droit, selon qu'il s'agisse de départs volontaires ou de licenciements !

Le trust Ti Automotive,

spécialisé dans la fabrication de circuits de freinage et qui possède des dizaines d'usines sur tous les continents, n'a aucun souci financier, bien au contraire. D'ailleurs en juillet 2010, il a signé selon ses propres dires le plus gros contrat de son

histoire avec Mercedes Benz. En septembre, il en signait un autre avec Volkswagen portant sur trois millions de véhicules Audi, Volkswagen, Seat et Skoda, et en décembre annonçait la création d'une cinquième usine au Mexique.

Les tergiversations de TI Automotive sont scandaleuses. Ce trust qui pèse des milliards, a largement les moyens de garder ces emplois sans même que cela égratigne ses bénéfices.

Correspondant LO

## • Perstorp – Pont-de-Claix (Isère)

### Plan foireux de la direction

À la mi-novembre, la direction de l'usine chimique Perstorp, au Pont-de-Claix, dans l'agglomération grenobloise, a présenté au CHSCT un plan destiné à ce que les accidents de travail ne se traduisent pas par des arrêts. Elle voulait proposer aux accidentés un poste provisoire ou une formation, ce qui lui

aurait évité des pénalités, et peut-être même ouvert la possibilité de ne pas déclarer les accidents. Avec raison, l'inspection du travail a refusé cette escroquerie.

« Cachez ces accidents que je ne saurais voir » : le Molière patronal est bien mauvais.

Correspondant LO

## • Grenoble Le FSI... si proche des profiteurs

Le FSI (Fonds stratégique d'investissement), organisme d'État doté de fonds publics, a pour projet de racheter 10,9 % du capital de ST Microelectronics détenus par Areva. Ce serait une bonne opération pour Areva, qui se débarrasserait de ses actions ST Micro pour réorganiser son capital.

C'en serait une aussi pour ST Micro qui n'aura pas à déboursier un sou ni à faire appel au marché. Mais où est la « stratégie d'investissement » dans tout ça ?

Correspondant LO

## • SNCF

# Face aux usagers mécontents, la direction reconnaît, mais ne fera rien

**Les usagers de la SNCF en ont ras le bol ! Ce n'est pas nouveau, mais depuis le 18 janvier, certains ont décidé de le manifester. Sur la ligne Angers-Le Mans-Paris, ils refusent de présenter leur carte d'abonnement aux contrôleurs et arborent un badge « Abonné en grève ».**

Leur objectif est de protester publiquement contre l'absence de transports de remplacement lors de la grève de la fin de l'an dernier et surtout contre les dysfonctionnements à répétition qui entraînent des retards multiples. Les tarifs sont élevés pour des trajets de plus en plus aléatoires, dans des conditions qui ne cessent de se dégrader. « Ça suffit » disent-ils en substance, et leur sentiment est largement partagé puisque le mouvement est en train de faire tache d'huile. Sur les lignes Tours-Paris, sur celles de la région Nord-Pas-de-Calais vers Paris (depuis Arras ou Dunkerque, en particulier),

sur la ligne Paris-Caen-Cherbourg, ainsi que sur différentes lignes régionales comme celles de Bourgogne, des usagers refusent de présenter leur titre de transport aux contrôleurs.

Pépy, président de la SNCF, est gêné aux entournures face à ce mouvement. Tout en reconnaissant les faits et en exprimant une certaine compréhension vis-à-vis des usagers mécontents, il s'est contenté d'expliquer que la SNCF vivait une « crise de croissance » et qu'il allait mettre en place un « plan d'urgence » visant à améliorer une douzaine de lignes considérées comme « sensibles ». « Sensible » est un qualificatif

soft pour évoquer la situation de lignes saturées, faisant circuler du vieux matériel, méritant souvent d'être tout simplement remplacé, circulant sur des voies de moins en moins entretenues, ce qui constitue un risque surtout en cas de fortes intempéries, le tout avec un personnel de plus en plus réduit. La liste aurait pu être rallongée sans problème, tant l'ensemble du réseau ferroviaire, qu'il s'agisse des grandes lignes ou des lignes de banlieues et des lignes régionales, nécessiterait d'être repris entièrement.

Par où commencer ? La direction SNCF explique qu'il est difficile de définir les lignes sur lesquelles intervenir en urgence parce qu'il lui faut se mettre d'accord avec RFF (qui est propriétaire des voies) et avec les Conseils régionaux

dont dépendent les TER. Mais dans les faits, l'une des raisons principales de ces dysfonctionnements et de l'incapacité à y remédier réside dans la réorganisation en cours de toute l'activité ferroviaire dans le sens de la seule rentabilité financière.

Dans son budget 2011, la SNCF prévoit une forte augmentation de son chiffre d'affaires et annonce des bénéfices eux aussi en hausse. Mais ces bons résultats financiers sont réalisés pour près de la moitié (44,5 %) grâce à l'activité de ses filiales non pas ferroviaires mais routières ! Ce sont les camions qui encombrant routes et autoroutes qui deviennent prédominants dans le groupe SNCF ! Le service aux usagers est réduit quant à lui à la portion congrue, sans pour autant que les tarifs ne cessent

d'augmenter... de l'ordre de 3 % en moyenne, dès février.

Pour les usagers mécontents, Pépy a annoncé une indemnisation de 100 euros. Une façon de reconnaître que ses services ne fonctionnent pas correctement. Mais ce montant est insuffisant ont jugé à juste titre les usagers, qui réclament une indemnisation correspondant à deux semaines d'abonnement, soit environ 300 euros par abonné. Ce serait bien la moindre des choses, car si la SNCF était vraiment une entreprise préoccupée de satisfaire ses usagers, ce n'est pas une indemnisation des déboires causés qu'elle devrait fournir, mais un service efficace, digne du 21<sup>e</sup> siècle, confortable et surtout très bon marché, pour ne pas dire gratuit.

Lucienne PLAIN

## • Clermont-Ferrand

# Les retards s'accumulent, la colère aussi

Une fois de plus, les voyageurs du train TEOZ Paris Bercy-Clermont-Ferrand du lundi 24 février ont subi les désagréments de la dégradation du matériel et du manque de personnel. Prévu à 18 h 59, le départ de Bercy a eu lieu presque une heure plus tard, à 19 h 50. La cause : la locomotive en panne qu'il a fallu remplacer !

Les retards, allant jusqu'à deux heures, voire plus, ont des causes multiples : rupture de caténaires ; panne de locomotive en gare de Moulins ; passage de sangliers vers Nevers happés par les wagons et entraînant un mauvais fonctionnement des freins. Et cette fois,

en pleine gare de Bercy, où il a fallu attendre dans des wagons sans chauffage et à peine éclairés. Pratiquement à chaque fois, c'est dû au manque d'entretien du matériel ou au manque de personnel.

Une semaine auparavant, c'est sur la ligne TER Thiers-Clermont que les usagers, excédés par les retards et la suppression des trains, ont fait grève des titres de transport. Il y avait de quoi : retard d'une heure du train du matin parti de Thiers, avec les inconvénients tant pour les travailleurs que pour les scolaires. Ce retard était dû à la panne d'un des deux moteurs.

Et pour comble, il y a eu la suppression des deux trains de retour, le soir, de Clermont à Thiers, parce qu'il n'y avait pas de conducteur ! Avec des voyageurs avertis à peine une demi-heure avant. Ainsi sont pénalisés 400 abonnés de Thiers, Lezoux, Vertaizon ou Pont-du-Château qui utilisent quotidiennement cette ligne.

La direction de la SNCF assure que « tout sera mis en œuvre pour améliorer la situation ». Mais quand ? Et d'ici là pourquoi ne payerait-elle pas pour les désagréments occasionnés ?

Correspondant LO



## • TER Rhône-Alpes

# La neige et la saturation ont bon dos !

Suite à la protestation de la Région Rhône-Alpes, suscitée par la colère grandissante des usagers des TER de l'« Étoile lyonnaise », les responsables de la SNCF ont tenu une conférence de presse lundi 24 janvier.

Il y a eu tellement de retards et de dysfonctionnements en 2010 que la Région (qui dépense 400 millions d'euros par an pour les TER) touchera pour cette année trois millions d'euros de pénalités de la part de la SNCF, somme qu'elle a d'ailleurs promis de réinvestir

dans le « plan qualité TER » annoncé pour le mois de mars par la SNCF.

À la conférence de presse, la directrice régionale Rhône-Alpes de la SNCF, a imputé les dysfonctionnements à la saturation et au mauvais temps. Selon elle, en décembre, il n'y a eu que 6 jours de fonctionnement normal, le reste du mois, la neige a tout perturbé.

Les usagers sont de plus en plus nombreux et sur certaines lignes, comme la ligne Lyon-Grenoble, le cadencement

impose que les trains se suivent. Dès que l'un d'entre eux prend du retard, tous les autres affichent des retards en cascade.

En attendant le « plan qualité » des TER rhônalpins, la seule mesure prise dans l'immédiat, c'est l'amélioration de l'information aux voyageurs en cas de retard. Mais même si ces derniers apprécieront d'être traités avec un peu plus d'égards, il n'est pas sûr que cela suffise à calmer leur exaspération !

Correspondant LO

## • Dole (Jura)

# Une suite à la grève des chauffeurs de bus

Les chauffeurs de bus de Dole viennent d'apprendre qu'ils vont toucher une prime de 350 euros brut. C'est bien la première fois qu'une prime est versée. D'ailleurs la société Carpostal qui les emploie ne s'est pas fait faute de leur rappeler qu'elle était « exceptionnelle ».

Pour tous, il est clair que ce n'est pas dû à la générosité soudaine des patrons de Carpostal mais à la grève qu'ils ont faite l'an dernier. En effet, cette société suisse, qui emploie 3 000 personnes tant en Suisse que dans les villes du sud et de l'est de la France où elle a obtenu le marché des transports municipaux, a eu affaire pour la première

fois de son existence à une grève. Ce qui n'a eu rien de surprenant car, en à peine un an, elle avait réussi à se faire détester de tout le personnel à cause des horaires déments qu'elle imposait et des amplitudes de 11 à 13 heures de travail, souvent sans pause. Et les chauffeurs étaient loin d'être rentrés la tête basse puisqu'ils avaient obtenu une augmentation de 5 %. C'est donc avec une satisfaction encore plus grande qu'ils constatent aujourd'hui qu'ils ont réussi à inquiéter suffisamment la direction pour qu'elle décide de verser cette prime.

Correspondant LO

## • Brésil

### Plus que la pluie, c'est l'organisation de la société qui tue

**Les fortes pluies d'été qui sont tombées sur le sud-est du Brésil ont fait plus de 500 morts, de nombreux disparus et des dizaines de milliers de sans-abri dans la région montagneuse qui s'étend à une centaine de kilomètres au nord de Rio de Janeiro.**

Dans les villes moyennes de Petropolis, Nova Friburgo et surtout Teresopolis, situées entre 800 et 900 mètres d'altitude, des fleuves de boue et des glissements de terrain ont emporté des quartiers entiers d'habitations précaires. Ces favelas, que désormais au Brésil on appelle pudiquement « communautés », sont le produit à la fois de l'exode rural, de la pauvreté, de la spéculation immobilière, de l'absence d'infrastructures et de l'incurie des autorités. À la différence de la pluie, les conditions de vie de la population pauvre ne tombent pas du ciel, mais résultent directement de l'organisation de la société.

Une fois la catastrophe arrivée, les autorités s'accusent entre elles. Le gouverneur dénonce l'irresponsabilité des

maires, en principe responsables du cadastre et de l'urbanisation. Mais les maires ont beau jeu de se défendre. Il faut bien que les gens se logent quelque part : là où il y a de la place et là où leurs revenus le leur permettent, quitte à ce que ce soit dans les zones non constructibles, à flanc de colline ou au bord des cours d'eau.

L'État central et les États locaux ne font à peu près rien pour les infrastructures, l'assainissement, le drainage des sols ni même pour la détermination des zones à risque. Le budget fédéral prévu pour la prévention de ce type de catastrophes n'était en 2010 que de 200 millions d'euros mais, comme c'est souvent le cas au Brésil pour les budgets sociaux, une partie seulement

a été réellement affectée : 40 %, soit 76 millions. Et pour 2011 il y a eu une réduction supplémentaire de ce budget de 18 %, ce qui le ramène à 62 millions !

Ceux qui meurent ou se retrouvent sans abri sont évidemment les pauvres. La présidente Dilma Rousseff, qui a succédé à Lula, l'a constaté : « *Se loger dans des zones à risque est la règle plutôt que l'exception au Brésil. Quand il n'y a pas de politique de logement, où vont vivre les gens qui ne gagnent pas plus du double du salaire minimum ?* » (Le salaire minimum équivaut à 259 euros). Or il n'est rien prévu de la part du gouvernement fédéral, ni des États. Dans le même État de Rio, la dernière catastrophe date d'avril dernier : des orages avaient tué plusieurs centaines de personnes dans Rio même et à Niteroi, de l'autre côté de la baie. On a enterré les morts, et aucune mesure n'a été prise.

Vincent GELAS

## • Allemagne

### Le scandale de la dioxine

**Début janvier, la population apprenait que de grandes quantités d'œufs et de viande de porc étaient contaminées à la dioxine, une substance toxique et cancérigène. Depuis, le scandale n'a cessé de s'amplifier.**

En première ligne se trouve l'entreprise Harles und Jentsch qui fournit en graisses les fabricants d'aliments pour bétail qui, eux, s'en servent comme matière première. Cette entreprise leur a systématiquement vendu des graisses contenant jusqu'à cent fois plus de dioxine que les normes autorisées et qui aurait dû être destinée à un usage industriel et surtout pas à l'alimentation animale. Oui mais voilà, comme composant alimentaire, cette graisse est vendue deux fois

plus cher. Pour faire encore plus de profit, les patrons de Harles und Jentsch ont donc sciemment empoisonné les consommateurs.

Le scandale a levé un coin de voile sur des pratiques qui, loin d'être l'exception, semblent largement partagées. Ainsi, il semblerait que bien d'autres entreprises vendent illégalement des graisses contaminées, chargées de dioxine, à des fabricants de nourritures animales. Ils mélangent ces graisses toxiques avec d'autres non contaminées, jusqu'à obtenir un taux de dioxine situé juste en dessous des limites légales. Mais ces graisses sont à la longue un poison pour les gens qui, en bout de chaîne, les consomment.

Pour en rajouter dans l'odieux, certains politiciens ont rejeté la responsabilité sur les consommateurs, qui

voudraient dépenser toujours moins alors que la qualité, disent-ils, ça se paie... Sans même parler du mépris social de ces commentateurs qui ne doivent pas avoir des fins de mois difficiles, la graisse contaminée à la dioxine était tout sauf bon marché. Et lors du précédent scandale de la dioxine, en mai 2010, ce sont les œufs les plus chers, étiquetés « bio », qui étaient contaminés.

Les géants de l'agro-alimentaire, eux, ne perdent pas le nord : Nestlé a d'ores et déjà eu le cynisme d'annoncer qu'il comptait augmenter ses prix de vente en Allemagne, car avec le choc causé par le scandale actuel, des prix en hausse seraient aujourd'hui mieux acceptés !

Alice MORGEN

## • Portugal

### Élection présidentielle Les électeurs ont boudé les urnes

**Dimanche 24 janvier, le président de la République Anibal Cavaco Silva (Parti Social-Démocrate, de droite) a été réélu dès le premier tour avec 52,9 % des votes exprimés. Cela représente à peine 22 % des électeurs inscrits, car l'abstention a atteint 52,4 %, les bulletins blancs et nuls 6,2 %. Jamais un président portugais n'a été élu avec si peu de voix.**

Le candidat du Parti Socialiste et du Bloc de Gauche, Manuel Alegre, a réuni 19,8 % des voix, moins que les 20,7 % qu'il avait obtenus en 2006. Le candidat du Parti Communiste, Francisco Lopes, a obtenu 7,1 %, les deux tiers seulement du pourcentage du PCP aux législatives de 2009 et à la présidentielle de 2006. Par ailleurs 14,1 % des suffrages se sont portés sur Fernando Nobre, candidat indépendant qui dirige une œuvre d'assistance médicale. Ce pourcentage inattendu ajouté à l'indifférence des abstentionnistes traduit une défiance à l'égard de la politique et des partis. Car ce n'est pas les élections qui préoccupent la majorité des Portugais, mais le chômage et la misère que les gouvernants sont bien incapables de combattre, quand ils ne les favorisent pas par leur politique en faveur des patrons et des riches.

Le chômage a dépassé 11 % et 600 000 personnes. Il n'y a pas de jour où une entreprise ne ferme, privant de ressources quelques dizaines ou quelques centaines de travailleurs supplémentaires. Les usines du textile et de la chaussure ont fermé, transformant en déserts industriels les régions proches de Porto où elles étaient installées. Il n'y a plus guère d'emplois, dans cette région du nord à la population très dense. Les ouvriers partis travailler en Espagne dans le bâtiment sont rentrés, après l'effondrement total de ce secteur, et de ce fait l'émigration n'est plus une solution car le chômage frappe partout.

Même le fait d'avoir un emploi ne protège pas de la misère. 500 000 travailleurs pauvres ne peuvent offrir à leur famille

des conditions de vie décentes. Un quart des jeunes de moins de 18 ans vivent en dessous du seuil de pauvreté. Dans les statistiques concernant la pauvreté et les inégalités, le Portugal côtoie la Roumanie ou la Lettonie. Les salaires tombent souvent en dessous du smic (485 euros), du fait du travail faussement indépendant et du travail à domicile.

La baisse de 5 % de la masse salariale dans le secteur public et assimilé va se traduire à la fois par des suppressions d'emplois et par des diminutions de salaire. Ainsi, la Carris, société chargée des autobus et tramways de Lisbonne, a présenté un plan de 150 suppressions d'emplois « *par accord mutuel* ».

L'éducation et la santé aussi sont menacées. Le pays manque de médecins et de lits en hôpital, en particulier au sud, dans l'Alentejo. Le système de santé public est au bord de l'effondrement, tandis que les cliniques privées prospèrent. Quant à l'éducation, le niveau reste très bas. L'abandon scolaire atteint 35,4 %, le double de la moyenne dans l'Union européenne. Seulement un quart des adultes ont terminé le lycée.

Tous ces problèmes vont s'aggraver avec les mesures d'austérité appliquées cette année : gel des retraites, baisse du RMI, passage de la TVA de 21 à 23 %, baisse des transferts de l'État aux villes et districts. Plusieurs villes du nord ont cessé d'éclairer les rues après minuit, mais les économies ne pourront se limiter à cela. Dans le même temps, de plus en plus de gens sont contraints de recourir aux banques alimentaires et aux œuvres d'assistance.

Telles sont les raisons de cette abstention massive à l'élection présidentielle de dimanche. Mais il faut souhaiter que la population laborieuse ne s'en tienne pas à ce rejet des politiciens qui l'ont trahie, mais intervienne directement dans la vie politique et se batte pour composer ses propres réponses à la crise – car au Portugal comme partout, les travailleurs et les classes laborieuses n'ont pas à payer pour la crise des capitalistes.

V. G.